

n°26

Automne 2016

Le Sancéen

Bulletin d'informations municipales



Ville de Saint-Julien-les-Villas



L'éclairage LED



L'été à la MJC



Le mini stade



Basket





Allée pour particulier



Avenue de Chomedey à Troyes

- Terrassement
- Assainissement
- Routes
- Industriels
- Revêtements spéciaux
- Réseaux divers



Centre-Isaug à Evry-le-Châtel

Eiffage Route
Agence de Troyes
Tél. : 03 25 76 24 24



SODIP
REVERDY
solution d'hygiène

PRODUITS ET MATERIELS D'ESSUYAGE, NETTOYAGE ET DE DESINFECTIION

ZA. les Barbes d'Or - 10260 ST PARRÉS-LES-VAUDES
Tél : 03 25 40 75 20 • Fax 03 25 40 75 22
E-mail : sodip@sodip-reverdy.fr

OBS Bâtiment & Habitat

la passion du métier

Couverture - Plomberie - Étanchéité - Charpente - Désamiantage

GRUPE OBS BÂTIMENT & HABITAT
Rue Alexandre Yersin - ZA Coulmet - 10450 BRÉVIANDES (TROYES)

Tél 03 25 49 52 80 - Fax 03 25 75 37 48
contact@obs-batiment-habitat.fr

www.obs-batiment-habitat.fr

Relevez le **défi**
de faire encore plus
d'économies d'énergie

Familles à énergie positive
engagées pour le climat!



www.familles-a-energie-positive.fr



Cyclotes, Cyclos - Marcheuses, Marcheurs Tous à Saint-Julien-les-Villas Samedi 3 décembre 2016

Le VC Sancéen organise " Les 7 heures du Téléthon "

Sur un circuit de 21km pour les cyclotes et de 4km pour les pédestres.

Départ à 9h00 et ensuite toutes les heures de l'espace André Grimont à Saint-Julien-les-Villas (vers salle polyvalente). Arrivée à 16h00.

Attention: le Téléthon n'est pas une course.

En cette journée tout le monde doit jouer le jeu pour les malades.

On roulera et marchera avec des capitaines de route en chasuble Téléthon.

*Circuit « Cyclo » de 21km : Saint-Julien-les-Villas (espace A.Grimont) • Route Marcel Bidot • Menois • Rouilly-Saint-Loup • Daudes (à droite) • Verrières • Rouillerot • Rouilly Saint Loup • Menois • Route Marcel Bidot • Saint-Julien-les-Villas (espace A.Grimont) .

*Circuit « Pédestre » de 4km (Parcours fléché) : Saint-Julien-les-Villas (espace A.Grimont) • Rue Fernand Ganne • Rue de l'Hôtel de Ville • Après le pont de la Seine, à gauche Rue Auguste Terrenoire • Face à l'entrée du club d'aviron, prendre à droite la nouvelle vélo voie qui longe le stade de la Burle et le centre équestre • Route de Baires par la vélo voie • Route Marcel Bidot • Rue Aristide Briand • Rue Danton par la vélo voie • Rue de l'Hôtel de Ville • Rue Fernand Ganne • Saint-Julien-les-Villas (espace A.Grimont) .

Engagement : 2€ par tour

Vous donnez 2€ vous faites un tour - Vous donnez 4€ vous faites deux tours etc
Mais vous pouvez donner plus !!! / Toutes les sommes reçues seront intégralement versées au Téléthon pour la recherche des maladies génétiques.

*Café pour tous à chaque tour offert par le VCS

Nota : si vous ne roulez pas ou vous ne marchez pas, vous pouvez quand même venir jusqu'au gymnase pour faire un don.

Comme en 2015 : en collaboration avec le **Cyclo Club**

Troyen Savinien, il y aura un parcours VTT d'environ 15 km « Engagement : 2€ »

Un départ à 10h00 et un départ à 14h30 de l'espace André Grimont à Saint-Julien-les-Villas (vers salle polyvalente).



Tous à Saint-Julien samedi 3 décembre 2016



LE DÉPART EST LIQUIDE
TELETHON.FR

Chères Sancéennes, Chers Sancéens,



Après les drames que nous avons connus cet été, à Nice, à Saint Etienne du Rouvray, il est bien difficile de ne pas crier notre colère, notre indignation. Mais aussi, comme je l'ai rappelé ce 14 juillet : notre « liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui » (art. 4 de la Déclaration des droits de l'homme). Nous avons tous, élus comme citoyens un devoir de vigilance et de responsabilité pour défendre ce cadre commun, ce pacte républicain et promouvoir ce qui nous unit et non ce qui nous

divise. Sachons-nous mobiliser pour défendre notre fière et belle France.

L'état d'urgence va continuer, avec ses contraintes pour permettre une meilleure sécurité, et enrayer la violence aveugle. A nous de mettre en avant la fraternité inscrite dans notre République, et les moyens pour endiguer cette violence.

Notre commune, malgré les contraintes budgétaires, les obligations supplémentaires imposées par l'état, continue son évolution. Alors que beaucoup d'autres communes baissent leurs subventions aux associations, nous les avons augmentées, c'est un vrai soutien, une volonté.

D'autre part, la mutualisation qui est en marche avec le Grand Troyes et ses autres communes notamment d'une partie de nos agents permet de baisser la charge de ces derniers.

Dans le domaine du scolaire, toutes les écoles sont maintenant équipées en classes numériques. Une rénovation de salles de classes ainsi que le transfert de quelques-unes permettront une meilleure surveillance de nos enfants pendant le temps scolaire et périscolaire.

L'installation du mini stade au parc Grimont est à peine terminée qu'il fait déjà le bonheur de nos petits qui l'ont très vite adopté. Le cheminement au parc de la Moline se termine avec le plaisir en pleine nature à quelques minutes à pied de chez soi.

La nouvelle balayeuse est arrivée. Le jardin du souvenir est complètement réaménagé et le colombarium est agrandi.

Afin de redonner à nos agents de police municipaux les moyens de nous défendre et de se protéger, ils sont armés. Ils ont été formés et suivront régulièrement des stages.

Vous trouverez dans ce journal, des articles sur l'enquête publique concernant la révision du PPRI, sur la mise à disposition du dossier de modification simplifiée du PLU.

Je vous souhaite une bonne lecture de votre journal « Le Sancéen » où vous retrouvez toutes les informations passées et à venir de votre commune.

Jean Michel VIART
Maire de Saint-Julien-les-Villas
Vice-président du Grand Troyes

Finances	4
Affaires générales	7
Affaires scolaires	10
Politique de la ville.....	13
Développement durable	14
Urbanisme	17
Expression politique	20
Citoyenneté	22
Vie culturelle	24
Sports	27
Social.....	32
Etat Civil	34



Le Sancéen
BULLETIN D'INFORMATIONS MUNICIPALES

Éditeur : Mairie de Saint-Julien-les-Villas
 Directeur de publication : Jean Michel VIART
 Conception et réalisation : Olivier JOUAULT
 Crédit photos : Benoît Lecallou,
 Mairie de Saint-Julien-les-Villas,
 Jean Marie GUYOT, Jacques FOURNIER
 Imprimeur : Imprimerie La Renaissance
 Dépôt légal : 2^e trimestre 2016

Budget primitif 2016

La préparation et l'exécution du budget 2016 ont fait l'objet d'une démarche renouvelée.

Dans un contexte économique difficile avec la baisse des dotations de l'Etat qui se poursuit, les modes de gestion traditionnels ont dû être repensés de façon à faciliter aux élus les moyens de satisfaire l'intérêt général.

En effet, la réponse du gouvernement aux demandes répétées des associations d'élus de surseoir ou d'étaler la réduction des dotations notamment de la DGF est sans ambiguïté. Alors, il appartient aux communes de faire des choix, parfois douloureux pour certaines d'entre elles.

Les décisions de nature à permettre d'assurer les équilibres financiers relèvent d'une combinaison entre l'expression d'une volonté politique réelle et le recours à des outils nouveaux.

En utilisant une logique fondée sur les dépenses réalisées par service et non plus celles prévisionnelles envisagées de façon globale et par conséquent arbitraire, un travail de chiffrage de compte à compte a été effectué en collaboration avec chaque responsable de service, le D.G.S., la responsable du service finances, le maire-adjoint aux finances et monsieur le Maire.

Avec une approche rigoureuse et raisonnable, seize budgets auxiliaires ont été établis. Chaque budget sera la trame à suivre par le responsable afin de faciliter le suivi et la gestion de son service.

Ainsi, la totalité des services de la Mairie de St Julien les Villas peut bénéficier en 2016 d'une comptabilité analytique. Les services ont été individualisés comme nommés ci-dessous :

- Accueil collectif des mineurs
- Accueil Démographie
- Administration Générale
- Bibliothèque
- Cabinet du Maire
- Culture et vie associative
- Ecole de musique
- Finances
- Opérations comptables internes
- Petite enfance
- Police Municipale
- Prévention politique de la ville
- Ressources humaines
- Scolaire, Education, Jeunesse
- Services Techniques
- Sports

Le cumul de ces 16 budgets auxiliaires formalise le budget primitif global 2016 voté en conseil municipal. Cette année encore, l'action de la municipalité s'articule autour des axes prioritaires que sont la ville durable et verte, la ville démocratique, solidaire et citoyenne. Nous poursuivons nos objectifs dans une logique de rapport de proximité et de transparence avec une gestion optimisée des ressources.

Ainsi en 2016 :

- Pas d'augmentation des taux d'imposition :
 - 14,16 % taxe d'habitation
 - 25,05% taxe foncière sur les propriétés bâties
 - 35,20 % taxe foncière sur les propriétés non bâties
- Pas d'augmentation des tarifs municipaux.
- Une aide financière est accordée aux familles réalisant des travaux d'économie d'énergie.
- Augmentation des subventions au CCAS et aux associations culturelles et sportives.



- Poursuite de la mutualisation des moyens avec le Grand Troyes.

Le budget de fonctionnement en 2016 est de 7 556 253 €

Les recettes réelles de fonctionnement sont estimées à 6 732 565 € soit -313 293 € (-4,4%) par rapport aux recettes réelles réalisées en 2015 qui s'élevaient, dans le Compte Administratif 2015 à 7 045 858 €

Comparaison des Budgets primitifs

	BP 2015	CA 2015	BP 2016	BP16/BP15
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT				
Charges à caractère général	1 461 242	1 298 180	1 521 941	4%
Charges de personnel	4 065 140	3 964 361	4 036 843	-1%
Atténuation de produits	2 200	2 200	2 000	-9%
Autres charges de gestion courante	439 200	413 203	454 364	3%
Charges financières	70 000	43 948	66 100	-6%
Charges exceptionnelles	5 125	33 919	3 450	-33%
Dépenses imprévues	35 373		46 855	32%
Dotations aux provisions			52 000	ns
Dépenses réelles budgétées	6 078 280		6 183 553	2%
Dépenses réelles de fonctionnement			5 755 811	
Vir. À la section Investissement	1 113 000		1 100 000	-1%
Opérations d'ordre de transfert	279 720	312 941	272 700	-3%
Résultat comptable de fonctionnement			1 009 916	
TOTAL				
	7 471 000	7 078 668	7 556 253	1%

Comparaison des Budgets primitifs

	BP 2015	CA 2015	BP 2016	BP16/BP15
RECETTES DE FONCTIONNEMENT				
Atténuation de charges				
	106 400	104 683	106 730	ns
Produits des services, du domaine				
	397 797	431 062	483 082	21%
Impôts et taxes				
	4 282 131	4 568 036	4 393 990	3%
Dotations et participations				
	1 784 900	1 820 465	1 606 328	-10%
Autres produits de gestion courante				
	85 000	85 931	84 900	0%
Produits exceptionnels				
	1 000	35 666	5 535	ns
Produits financiers				
		15		
Reprise s/ provision semi-budgétaire				
			52 000	ns
Recettes réelles de fonctionnement				
			7 045 858	
Recettes réelles budgétées				
	6 657 228		6 732 565	1%
Opérat. D'ordre de transfert entre sections				
	90 000	32 810	90 000	0%
Résultat reporté				
	723 772		733 688	1%
TOTAL				
	7 471 000	7 078 668	7 556 253	1%

Liste nominative des subventions accordées aux associations en 2016

SPORT	87 800 €
Basket Sancéo Troyen (BST)	12 000 €
La Boule Sancéenne	700 €
CASC (section Sport)	24 750 €
Club Nautique Aube (CNA)	3 000 €
Ecureuils St Julien Rosières	4 500 €
Gymnastique Volontaire	500 €
Comité Départemental Handisport Aube	200 €
Jeunesse Sportive St Julien	17 000 €
Judo Club Sancéen (J.C.S.)	3 900 €
La plume Sportive Sancéenne (P2S)	1 500 €
Rosières/St-Julien Handball (RSJH)	8 100 €
Saint-Julien UFOLEP	1 000 €
Société Nautique Troyenne (SNT)	6 300 €
Tennis Club Sancéen (TCS)	1 500 €
Troyes St Julien Espadons Baseball Softball Club	500 €
UVCA Troyes	1 350 €
Vélo Club Sancéen (VCS)	1 000 €

CULTURE ET COMMUNICATION81 589 €

Ass. Pour la Sauvegarde de l'Eglise	300 €
CASC section Culture	9 200 €
Ciné3@ube	1 500 €
Comité d'entente ACVG	800 €
Ensemble vocal cantilège	500 €
Harmonie l'Indépendante	10 622 €
48 Heures automobiles anciennes	2 340 €
Les Amis sancéens du Jumelage	7 500 €
Maison des Jeunes et de la Culture (MJC)	46 177 €
Marottes et compagnie	300 €
Saint Julien Loisirs Détente	950 €
Société des artistes sancéens (SAS)	1 000 €
Tiên-Long-Hôi Dragons-fées	400 €

ADMINISTRATION GENERALE..... 10 700 €

Amicale des sapeurs-pompiers de Saint-Julien-les-Villas	1 000 €
ACVPA	800 €
Comité Social du personnel communal	7 500 €
Prévention routière - Comité de l'Aube	200 €
UNESCO	1 200 €

ENSEIGNEMENT 1 850 €

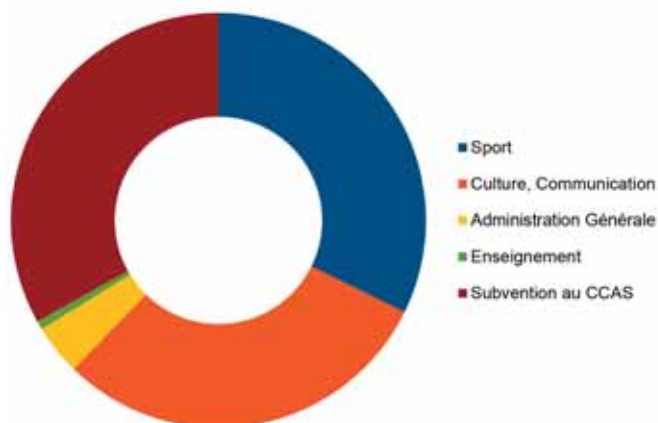
OCCE Maternelle Fernand Ganne	400 €
OCCE Maternelle Robin Noir	400 €
OCCE Ecole Primaire Fernand Ganne	600 €
OCCE Ecole Primaire Robin Noir	450 €

Total Général181 939 €

SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Année 2016

Sport	87 800,00 €
Culture Communication	81 589,00 €
Administration générale	10 700,00 €
Enseignement	1 850,00 €
subvention au CCAS	90 000,00 €
TOTAL SUBVENTIONS 2016	271 939,00 €



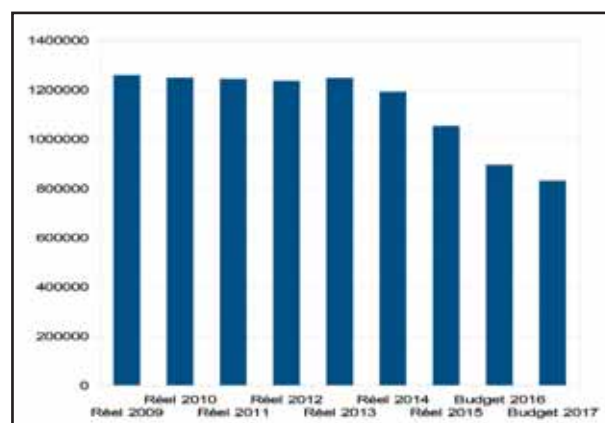
Alors que d'autres municipalités réduisent le montant de leurs subventions accordées aux associations et au service social, notons l'augmentation de nos subventions accordées en 2016. Elles passent de 248 401 € à 271 939 € soit + 9,5 %. Dans la mesure du possible, nous continuerons à proposer à nos jeunes, moins jeunes et à nos aînés Sancéens notre large éventail d'activités culturelles, sportives et sociales.

Remarquons également notre volonté de contenir les frais de personnel qui s'élèvent en 2016 à 4 036 843 € contre 4 065 140 € en 2015. Et pourtant, il faudra tenir compte en 2016 d'une augmentation des coûts avec + 52 000 € concernant la maladie professionnelle reconnue pour un agent, + 40 000 € d'assurance statutaire complémentaire, l'augmentation au 1er janvier 2016 du SMIC à 9,67 €/h ainsi que des prélèvements sociaux notamment par l'augmentation des taux des différentes caisses de maladie et retraite.

Nos objectifs : Par le biais d'un suivi plus rigoureux, nous devons maîtriser nos coûts de fonctionnement et gérer au mieux nos contrats existants et à venir en procédant le cas échéant à de nouveaux appels d'offres, tout en

ne perdant pas de vue que les recettes de fonctionnement « dotations et participations » décroissent de 10% en 2016 par rapport à 2015.

Ci-dessous, un historique sur l'évolution de la Dotation Globale de Fonctionnement depuis 2009. C'est une perte de plus de 338 000 € pour 2016 par rapport à 2013 soit 5.2% de notre budget.



Qu'en est-il des investissements prévus ?

Les différents excédents de fonctionnement capitalisés, les subventions obtenus et les reports de la section nous permettent d'envisager un investissement raisonné et important sur l'année en cours :



- Travaux d'économie d'énergie (735 440 €)
- Création du restaurant scolaire à Robin Noir (750 000 €)
- Les programmes de réfection de voiries se poursuivront (449 000 €)
- Acquisition du terrain « canal sans eau » (715 000 €) ainsi que différentes parcelles (parc de Sancey, voirie rue Thénard... (25 000 €)
- Rénovations diverses (201 000 €)
- Aménagement des terrains de tennis de la Burie (196 270 €)
- Achat d'une plaque Setra et saleuse sur véhicule PL ainsi qu'un véhicule Goupil, pulvérisateur et pompe (total 165 400 €)
- Numériques aux écoles (153 000 €)
- Aménagement de la maison au 1, rue de l'hôtel de ville (150 000 €)
- Renouvellement d'une balayeuse (149 600 €)
- Micro-site et coeur de ville (110 000 €)
- Rénovation de la salle polyvalente (70 000 €)
- Travaux sur la façade de l'église (49 960 €)
- Installations de pompes et régulateurs de chauffage (46 000 €)
- Forage pour arrosage du stade de la Burie (40 000 €)
- Rénovation du cimetière (32 700 €)
- Plantation d'arbres et arbustes (10 000 €)

Le total des dépenses réelles d'investissement prévues en 2016 se chiffre à 5 478 752 € soit une progression de + 76 815 € par rapport à celles budgétées en 2015. Travaux de maintenance du toit terrasse de l'hôtel de ville (20 000 €)



DEPENSES D'INVESTISSEMENT

	BP 2015	BP 2016
Immobilisations incorporelles	45 000 €	22 000 €
Immobilisations corporelles	2 123 350 €	1 762 582 €
Immobilisations en cours	523 800 €	797 000 €
Opérations d'équipement	2 557 197 €	2 685 150 €
Emprunts et dettes assimilés	152 590 €	212 020 €
Dépenses réelles d'investissement	5 401 937 €	5 478 752 €
Opérations d'ordre de transfert	90 000 €	90 000 €
TOTAL	5 491 937 €	5 568 752 €

RECETTES D'INVESTISSEMENT

	BP 2015	BP 2016
Subventions d'investissement	238 742 €	220 824 €
Emprunts et dettes assimilés	1 100 000 €	1 100 000 €
Dot. Fonds divers et réserves	181 999 €	194 000 €
Excédents de fonct. Capitalisés	1 100 000 €	1 000 000 €
Produits des cessions d'immobil.	35 000 €	10 000 €
Vir. De la section fonctionnement	1 113 000 €	1 100 000 €
Recettes réelles d'investissement	3 768 741 €	3 624 824 €
Opérations d'ordre de transfert	279 720 €	272 700 €
Sde d'exécution reporté	1 443 476 €	1 671 228 €
TOTAL	5 491 937 €	5 568 752 €

La réalisation du budget primitif 2016 a exigé la collaboration de tous les chefs de service de la commune. Les différentes réunions et entrevues se sont déroulées dans un esprit d'interrogations, de réflexions, de rationalité mais aussi de convivialité. Nous tenons à remercier chaque responsable de service pour leur plus grande implication et responsabilité au sein de la municipalité.

Elections 2017

2017 est une année d'élections. Les français devront élire leur Président de la République ainsi que leur député qui les représentera à l'Assemblée nationale. Des primaires à droite comme à gauche sont en cours de préparation.



L'élection présidentielle française de 2017 aura lieu les dimanches 23 avril et 7 mai 2017, pour la 11^{ème} élection présidentielle de la 5^{ème} République. Le président de la République est élu au suffrage universel direct pour un mandat de 5 ans au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours. Un second tour de scrutin a lieu, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue au premier tour. Seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour après retrait éventuel de candidats mieux placés peuvent se présenter.

Pour être candidat, il faut :

- être de nationalité française et ne pas être privé de ses droits civiques concernant l'éligibilité,
- avoir au minimum 18 ans,
- être inscrit sur une liste électorale,
- avoir établi une déclaration de situation patrimoniale,
- posséder un compte bancaire de campagne,
- avoir recueilli 500 « parrainages » de parlementaires ou d'élus locaux



Les élections législatives françaises de 2017 auront lieu les 11 et 18 juin 2017 pour élire les députés pour la 15^{ème} législature de la 5^{ème} République. A Saint-Julien-les-Villas, les électeurs devront élire le député de la 2^{ème} circonscription de l'Aube.

L'élection se fait au scrutin uninominal majoritaire à 2 tours. Un second tour de scrutin a lieu, si aucun candidat n'a obtenu la majorité absolue des suffrages exprimés au premier tour et un nombre de voix au moins égal au quart des électeurs inscrits. Pour se maintenir au second tour, le candidat doit avoir obtenu au moins 12,5 % des électeurs inscrits. Si aucun candidat ne peut se maintenir, seuls les deux candidats arrivés en tête au premier tour après retrait éventuel de candidats mieux placés peuvent se présenter.

Pour être candidat, il faut :

- être de nationalité française et ne pas être privé de ses droits civiques concernant l'éligibilité,
- avoir au minimum 18 ans,
- être inscrit sur une liste électorale,
- avoir désigné un suppléant susceptible de le remplacer s'il ne peut exercer son mandat.

Des Primaires pour l'élection présidentielle devraient être organisées à droite comme à gauche par les parties politiques concernés. Les dates retenues sont sauf modifications :

Pour la primaire à droite : 20 et 27 décembre 2016

Pour la primaire à gauche : 22 et 29 janvier 2017

Les conditions d'élections, modes d'élections, et conditions pour être candidat sont à retrouver auprès des partis politiques organisateurs.

Inscription sur les listes électorales

Inscription obligatoire S'il n'y a pas d'obligation de voter, il y a une obligation d'inscription. A l'exception de personnes condamnées à certaines peines ou soumises à une incapacité électorale (curatelle, tutelle), tout Français majeur doit obligatoirement être inscrit sur une liste électorale.

Sauf cas particuliers (mariniers...) L'inscription se fait soit dans la commune où on a son domicile soit dans une des communes où l'on paie des impôts locaux depuis au moins 5 ans. L'époux ou l'épouse peut s'inscrire là où son conjoint remplit l'une des deux conditions ci-dessus. Les enfants ne peuvent pas s'inscrire dans une commune uniquement par analogie avec le choix des parents. Ils doivent par eux-mêmes remplir l'une ou l'autre des deux conditions : Ainsi l'enfant de 20 ans, qui ne paie pas d'impôt locaux en son nom propre, qui habite Saint-Julien-les-Villas avec ses parents, dont les parents sont inscrits sur la liste électorale d'une autre commune car ils y possèdent une résidence secondaire avec impôts locaux à la clé, ne pourra s'inscrire que sur la liste électorale de Saint-Julien-les-Villas.

L'inscription des jeunes en septembre, l'INSEE adresse aux communes une liste des jeunes dont il pense qu'ils sont domiciliés sur la commune et qui ont atteint ou vont atteindre 18 ans au plus tard le 28 février de l'année suivante. Lorsqu'il y a des élections, l'INSEE adresse des listes complémentaires pour les jeunes qui atteindront l'âge de 18 ans au plus tard la veille de l'élection. Beaucoup de jeunes pensent dès lors que leur inscription va se faire automatiquement, c'est une erreur que la presse a malheureusement eu trop tendance à diffuser. En effet la mairie doit obligatoirement vérifier que les jeunes figurant sur les listes transmises par l'INSEE remplissent bien les conditions : âge, domicile, corrections éventuelles sur l'état civil... C'est pourquoi, nous sollicitons par courrier les jeunes en question en leur demandant de se présenter en mairie. En l'absence de cette présentation et des vérifications qui s'en suivent, nous ne pouvons légalement procéder à l'inscription. Par ailleurs, l'INSEE peut très bien omettre certains jeunes dans sa liste. Aussi est-il plus prudent pour les jeunes atteignant 18 ans le 28 février de l'année n+1 de se présenter en mairie avant le 31 décembre de l'année n afin de s'assurer de leur future inscription.

Date limite d'inscription

Pour pouvoir participer aux élections en 2017, il est nécessaire d'être inscrit sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

2 pièces nécessaires

- **Votre pièce d'identité :** passeport ou carte d'identité.
- **Votre justificatif de domicile :** quittance de loyer, facture d'électricité, facture de téléphone, datant de moins de 3 mois*

** Si vous vivez chez un parent, vous devez fournir une attestation du parent (sur papier libre) certifiant que vous habitez chez lui et un justificatif de domicile du parent.*

L'éclairage LED à Saint-Julien-les-Villas

L'éclairage LED une idée lumineuse !

Ce fut l'un des engagements de notre campagne : réduire nos consommations énergétiques. Deux raisons principales nous imposent cette transformation :

- L'obligation pour notre commune de rechercher des sources d'économies à moyen et long terme.
- L'interdiction d'utiliser des lampes ballons fluos en vigueur dès 2015.

Or il se trouve que 15% de nos candélabres en était équipé en 2014. Une étude de notre parc de luminaires a été entreprise dans le courant de l'année 2015. Le changement des lanternes a commencé à s'effectuer dès l'année dernière. D'abord par le remplacement de la majorité des ballons fluos restants (impasse des Phillippats, rues Racine, Corneille et Molière. Ce test nous a permis de voir l'efficacité de l'éclairage LED, voir le rendu des couleurs, ainsi qu'une première estimation des coûts à venir. Puis nous avons entre fin 2015 et début 2016 remplacé la majeure partie des luminaires du quartier de la Moline, de la Burie et du sillon des Lys soit un quart des candélabres. Le reste doit s'effectuer entre ce second trimestre et le début d'année 2017.

Une facture électrique allégée

L'une des dépenses d'énergie urbaine les plus importantes est liée à l'éclairage public. Trouver des solutions pour réduire et mieux maîtriser la consommation de l'éclairage est donc un enjeu capital pour notre commune. **A puissance lumineuse égale, les LED consomment 3 fois moins et durent 10 fois plus longtemps. Elles ont également une insensibilité aux allumages répétés, aux basses températures, et possèdent une grande résistance aux chocs. Intégrer les LED dans le dispositif d'éclairage public**

permet d'économiser jusqu'à 70 % d'énergie par rapport aux lampes à vapeur de mercure, à niveau d'éclairement égal. Aujourd'hui, Saint-Julien-les-Villas compte 1438 luminaires destinés à l'éclairage public.

La consommation annuelle correspondante en 2014, selon les factures EDF, est de 850 MWh pour un total de 105 000 € Soit 73 €/luminaire/an. Les économies potentielles sont estimées à 60 000 €/an minimum sur l'énergie électrique et 40 000 €/an sur la maintenance.

Economie d'énergie électrique.

La puissance des lampes LED installées est inférieure de plus de 50% des puissances actuelles et du quart pour les ballons fluos. Ainsi donc à configuration égale la facture d'électricité est au moins réduite de moitié. De plus l'installation de driver qui limite la puissance diffusée durant la nuit sur chacun des candélabres permet une économie supplémentaire de 25%. Ainsi après 22 heures, la puissance baisse de 20%, puis à minuit elle descend de 50% pour remonter de 30% à partir de 5 heures.

Un coût de maintenance réduit au minimum

Pour l'entretien nous est facturé actuellement 34 €/an/luminaire, il passera à 5 €/an/luminaire. En effet les lampes LED et les drivers sont garantis 10 ans et les lentilles sont munies d'un système autonettoyant. Ainsi hors incident il n'y a plus d'entretien à réaliser.

Ecologie

Les zones urbaines, sont estimées responsables des trois quarts des émissions de CO2 dans le monde. Elles sont ainsi l'une des cibles d'action prioritaires des projets d'efficacité énergétique qui cherchent à réduire les consommations d'énergie.

Protection de l'Environnement

Les lampes LED sont recyclables et ne polluent pas l'environnement. Les lampes fluorescentes à économie d'énergie et celles au sodium contiennent du mercure ; les lampes fluorescentes émettent également des ondes électromagnétiques nocives pour la santé quand elles sont placées à une courte distance (lampes de bureau ou de chevet).



Puissance installée avant travaux	219 290 kW
Puissance installée après travaux	100 850 kW
Gain de puissance	118 340 kW
Coût énergétique avant travaux	105 000 €
Coût énergétique après travaux	45 000 €
Economie électrique	60 000 €
Maintenance avant travaux	48 000 €
Maintenance après travaux	11 504 €
Economie de maintenance	36 496 €
Coûts des travaux	643 910 €
Subventions des fonds TĒPCU sollicitées	264 950 €
Participation réelle de la commune	378 960 €
Retour sur investissement	3 ans et 7 mois



Modification Simplifiée du PLU

Le Plan Local d'Urbanisme - P.L.U. de la commune de Saint-Julien-Les-Villas a été approuvé par délibération du conseil municipal en date du 07 Juin 2012. Il nécessite une adaptation afin de permettre la réalisation du projet du « Canal sans eau » avec la réalisation d'équipements complémentaires à ceux déjà mis à disposition des habitants et de logements. La modification simplifiée concernera également l'adaptation de quelques prescriptions du règlement pour les clarifier car elles posent des problèmes lors de l'instruction de permis, et de revoir un emplacement réservé qui n'a plus lieu d'être.

La Procédure :

Les Modifications souhaitées :

L'emplacement réservé : Dans le PLU un emplacement a été réservé pour la construction du pont Moulin le Roy. Celui étant réalisé et devenant un ouvrage d'art, l'emplacement n'a plus à exister. Il est donc supprimé.

Règlement à modifier : L'interprétation de certaines prescriptions de notre PLU peut porter à confusion. Nous en précisons certaines afin de clarifier la lecture. Ainsi sont définis les annexes, extensions et dépendances. Les implantations en limites de propriétés sont affinées.

Réalisation du projet « canal sans eau » : Afin de pouvoir aménager le « canal sans eau » dans sa partie de l'allée du château des cours à Bréviandes, il est nécessaire de revoir le zonage d'une partie des parcelles concernées. Les parcelles sont actuellement en UC ou UY, alors que dans l'environnement proche les parcelles sont en UCB. Il est donc proposé de passer en UCB l'ensemble des parcelles concernées par le projet « canal sans eau ». Nous pourrions ainsi envisager un nouvel aménagement pouvant à la fois contenir des logements, des équipements d'intérêt collectif, une offre de stationnement. Des études de projet sont en cours et seront proposés, en parallèle de la modification administrative du site.

En proximité de ces parcelles, 2 emplacements actuellement en UY passeraient également en UCB. Il s'agit d'abord d'un emplacement de résidence à proximité d'entreprise. La résidence intégrée précédemment dans l'entreprise est maintenant détenue par des particuliers. Le second emplacement est dans la rue de la coopérative, et permettrait d'offrir la création de logements ou d'équipements autres que de l'activité commerciale et industrielle.

Mise à disposition du public :

Un dossier accompagné d'un registre d'observation sera mis à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituelles d'ouverture du 24 octobre 2016 au 24 novembre 2016. Un avis précisant l'objet de la modification simplifiée, le lieu et les heures où le public peut consulter le dossier et formuler des observations sera publié dans L'Est-Eclair 8 jours au moins avant le début de la consultation du public. Cet avis sera également affiché sur le panneau municipal d'affichage et maintenu durant toute la durée de la consultation du public. Ainsi, les administrés pourront durant cette période d'un mois, venir consulter le dossier complet, et donner leurs avis.

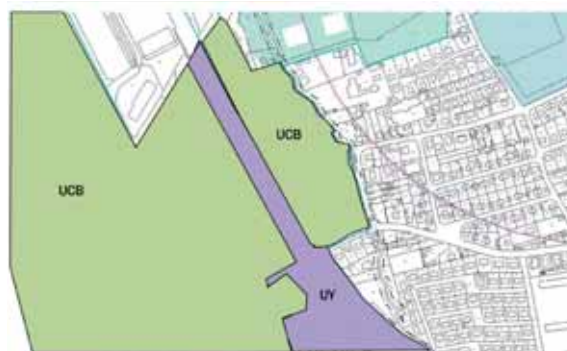
Police municipale armée

Notre police municipale mutualisée est armée. Elle l'était auparavant, mais maintenant elle dispose d'armes à feu. Nous avons mené une réflexion engagée depuis presque 2 ans entre les maires, avec le concours de madame la préfète, car la question de l'armement devait être posée et ne pas être un tabou. Les événements que nous vivons depuis les attentats de début 2015, nous obligent à donner les moyens à nos policiers de se défendre et aussi de protéger nos administrés. La sécurité et la tranquillité publique sont des attentes de nos populations. Nous obligeons nos policiers municipaux à porter des gilets pare-balles. Cette obligation montre bien le risque de danger que supporte nos policiers au quotidien. Ne pas leur donner les moyens de neutraliser un agresseur armé peut mettre leur vie en danger. Leur sécurité doit être une priorité. Nous ne pouvons pas demander aux agresseurs de faire la différence entre des policiers armés et des policiers non armés. Or à Troyes ils sont armés depuis des années. De plus notre police mutualisée collabore de manière étroite avec la police nationale qui est également armée. Ce n'était pas simplement une formalité administrative, de la part de Madame la préfète, mais un engagement de chacun, état, communes et agents de police : assurer la formation au maniement des armes, de l'encadrement médical et psychologique des policiers, d'un suivi quotidien, avant de valider l'autorisation. La mission de nos agents de police n'est évidemment pas le maintien de l'ordre ou de la sécurité de nos concitoyens qui est de l'ordre de l'état. Leur mission est d'assurer, sur le domaine public, la lutte contre les incivilités, le maintien de la tranquillité publique et d'assister la Police Nationale lors d'opérations ou encore à l'occasion de grandes manifestations. Et à l'heure où le risque d'attentats est non négligeable, il est important qu'ils fussent armés. C'est dans cet esprit que travaillent Saint Parres aux tertres, Rosières près Troyes, Pont Sainte Marie et Saint-Julien-les-Villas pour la prévention et la sécurité de nos administrés.

Zonage avant modification



Zonage après modification



L'été
à la MJC



Durant les vacances estivales, pas moins de 80 jeunes ont fréquentés la MJC de Saint-Julien-les-Villas. Au programme des activités avec le centre de loisirs (randonnée à vélo, kermesse, camp au lac...), des activités en partenariat avec le service des sports (traversée de Troyes en kayak).

Mais aussi de nombreuses activités encadrées par les animateurs de la MJC (soirée loup garou, accrobranche, segway, tournois sportifs, cinéma, sorties à Paris et Clairvaux, ...). Ces vacances ont été aussi ponctuées par des séjours hors structure :

- camp en Alsace avec 2 jours à Europapark ainsi que la rencontre de jeunes alsaciens,
- défi aventure : rencontre de jeunes de Saint Julien, Saint Germain, Bar sur Aube et Essoyes autour d'activités nautiques et d'une randonnée à vélo

- camp Loire : en partenariat avec le club ado de Saint Germain et la MPT de Bar sur Aube, descente d'une partie de la Loire en kayak, puis visite de châteaux (Blois, Chambord, Clos Lucé) à vélo.

En septembre, c'est la rentrée à la MJC avec l'ouverture de l'espace jeune les mercredis et samedis de 14 H à 18 H, avec des activités telles que de la danse, cinéma, laser game, ...

C'est aussi la reprise des autres sections de la MJC pour tous les publics (danse folk, sport santé, yoga ashtanga / relaxation, qi gong, aquarelle, peinture asiatique, atelier théâtre, Hip Hop, Informatique).

N'hésitez pas à venir nous voir les après-midi du mardi au samedi.

Contact : François au 06.80.71.71.31 - 03.25.82.25.09

Mjc.saintju@gmail.com

23 rue Gambetta 10800 Saint-Julien-les-Villas

PORTES OUVERTES ET INAUGURATION DE LA COUR DU MULTI-ACCUEIL



Le samedi 18 juin 2016, le multi-accueil Les petits Lutins a ouvert ses portes aux familles pour partager un moment en dehors des temps d'accueils habituels. Les enfants venus en famille ont participé à des ateliers mis en place par l'ensemble de l'équipe. Les familles inscrites pour la nouvelle année scolaire ont également fait connaissance avec les locaux et

ont eu un premier contact avec le personnel.

La cour du multi-accueil récemment rénovée, a été inaugurée par M. le Maire lors de cette matinée. Malheureusement, le mauvais temps du mois de juin n'a pas permis à l'assemblée réunie à cette occasion de profiter pleinement de l'extérieur. Cette rénovation a pu aboutir grâce à une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Aube.



Un été à l'Accueil

Collectif de Mineurs

Cet été, un maximum de 40 enfants sur la maternelle et 60 enfants sur l'élémentaire, encadrés par 12 animateurs en moyenne, sont partis à la rencontre de plusieurs univers.

En juillet, ils ont commencé par découvrir les cow-boys et les indiens pour terminer chez les pirates. Un mois chargé d'activités aussi diverses que ludiques : jeux d'eau, kermesse, grands jeux, déguisements, chants... .

Deux grandes sorties organisées par la structure ont été très appréciées. La première au parc de l'Auxois a émerveillé ceux qui découvraient pour la première fois grand nombre d'animaux : zèbre, walabi, chèvre, dromadaire... . Le parc offrant jeux et attractions a répondu aux attentes de tous. Pour la seconde, à la recherche de sensations fortes, les enfants se sont rendus à Dolancourt pour s'amuser dans les manèges de Nigloland. Deux journées sous le soleil bien fatigantes pour ces jeunes qui sont rentrés heureux et pressés de recommencer. Diverses passerelles ont également été mises en place durant cette période :

La maison de retraite de la commune a accueilli 8 enfants le temps d'un après-midi autour de jeux de société. Un échange intergénérationnel qui sera reconduit les vacances prochaines.

Avec la MJC, plusieurs animations ont été partagées comme des promenades à vélo. Et puis deux journées inter structure ont vu le jour, l'une avec le centre de loisirs de Clerey, l'autre avec celui de Saint Léger. En août, c'était au tour des J.O de Rio de prendre le contrôle de l'accueil de loisirs. Médailles, drapeaux, journée badminton, tournois, jeux sportifs, sortie à la piscine... étaient organisés pour permettre à tous de s'évader avant la reprise de l'école. En parallèle 5 enfants ont participé au stage « musique » organisé par Melle Vasseur, et nous ont offert un spectacle le vendredi 26 août avant de partager un goûter bien mérité. Un été bien chargé, comblé de fous rires et de bonne humeur qui a su satisfaire le plus grands nombre.



S'évader avec l'accueil collectif de mineurs

Comme chaque année l'ACM de la commune donne la possibilité aux jeunes de partir en « vacances ». Cette année le choix a été de proposer un séjour par tranche d'âge afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions et selon les besoins de chaque âge. Les plus jeunes de 4-6 ans ont pu découvrir le camping en allant passer une nuit sous tente sur le terrain de l'école Robin Noir.

Deux nuitées ont eu lieu le jeudi 7 et 22 juillet et ont accueillis 17 enfants au total. Au programme, installation du camp avec les enfants, petits jeux d'eau, préparation du repas, soirée crêpe et veillée autour du chocolat et des chamalows. Les 6-8 ans se sont transformés en indiens le temps du camp qui s'est déroulé du 11 au 13 juillet à « Western City » à Barberey St Sulpice. 5 garçons et 5 filles ont choisi un nom d'indien et se sont installés dans leur Tipi. Tir à l'arc, parcours de l'indien, grand jeu « Billy the Kid », fabrication de coiffes d'indiens, chants, repas au feu de bois et chamalows grillés ; autant d'activités qui ont fait de ce séjour une véritable réussite. Les 8-9 ans et les 10-12 ans sont partis quant à eux au CNHS de Lusigny-sur-Barse, du 18 au 22 pour les plus grands et du 25 au 28 pour les plus jeunes.

Entre le montage des tentes, les activités, la préparation des repas et les veillées, les 25 enfants n'ont pas vu le temps passer. Les activités nautiques, canoë-kayak, optimist, catamaran, baignade ont eu un grand succès auprès des jeunes. Les séjours sont une occasion de découvrir la vie en collectivité et de s'évader du quotidien. Partage, respect et plaisir sont les ingrédients secrets d'un séjour réussi.

La rentrée scolaire réception des enseignants



Lors de la réception des enseignants qui se déroule après chaque rentrée, le maire de la commune de Saint-Julien-les-Villas a tenu à remercier les enseignants qui nous ont quittés pour une retraite bien méritée. Il a salué d'abord le travail qu'ils ont accompli au quotidien pendant de longues années au sein de nos classes pour le bonheur de nos enfants, ensuite leur a témoigné sa reconnaissance.

Après l'accueil de leurs remplaçants, très heureux que chacun des postes ait pu être couvert, le maire a adressé ses vifs remerciements à Mme la Directrice Académique des Services de l'Éducation Nationale. Il a remercié Monsieur Jean-Louis SORARUFF d'avoir accepté la lourde tâche de Directeur de l'école primaire de Robin Noir. Il a souhaité également une bonne intégration et bienvenue dans nos écoles de Saint-Julien-les-Villas et un bon courage dans l'exercice de leur noble profession aux nouveaux professeurs :

A Robin Noir : nous avons

Monsieur Xavier Fontenelle en CP
 Madame Caroline Blondelot en CE1/CE2
 Madame Alexandrine Rycker en CE2
 Madame Angélique Gancy-Légrand en CM1

A Fernand Ganne : il y a l'arrivée de

Madame Valérie Dubreuil en maternelle moyen/grand
 Madame Emilie Mongin Bouquet en CP
 Madame Sandrine Charles en CE1
 Madame Pascale Savoyini en CM?



L'effectif global d'enfants sur la commune est de 544 avec 12 élèves en CLIS
 La cantine accueille 240 enfants

Qu'y a-t-il de changer depuis l'année dernière :

L'accent est mis sur la **sécurité**, les professeurs et le **numérique** également. Tant attendu, tant décrié, il est là, à la disposition du corps enseignant. Après une démonstration dans la classe de Madame Gancy Légrand par Monsieur Henin des services de l'éducation Nationale, Monsieur le Maire a procédé à l'inauguration en remerciant chaleureusement les services de l'Education Nationale, pour leur soutien. Tout d'abord financier puisqu'il se monte à la moitié des investissements soit 66 000 € et également de conseils et surtout technique. Car si la commune a apporté et installé le matériel, ce sont les services de l'Education Nationale qui ont paramétré chacun des ordinateurs et tablettes pour un usage facilité de nos enfants et enseignants.

Il a également remercié les services communaux qui ont su traduire la volonté des enseignants pour obtenir le bon matériel avec la bonne configuration. Il n'oublie pas les entreprises qui ont su proposer un matériel performant et travailler sans perturber le travail des enseignants.

Ce sont donc **14 vidéoprojecteurs** avec tableaux interactifs, **48 ordinateurs/tablettes** pour les classes élémentaires, **16 tablettes** pour les maternelles, **20 ordinateurs portables** pour les enseignants, un réseau filaire pour chaque établissement qui ont été mis à disposition. Il précise que l'espace numérique pour les élémentaires sera disponible en janvier 2017.

La qualité du matériel ainsi que des applications possibles sont au rendez-vous. Ecrire avec un doigt sur le tableau, relier PC et tableau ou tablette.

Saint-Julien-les-Villas est maintenant rentré dans l'école du XXI^{ème} siècle avec le numérique.



Réunion du Quartier

du « Centre-Ville » le 17 novembre 2016

La prochaine réunion de Quartier concerne le quartier du « Centre-Ville ». Elle est planifiée le jeudi 17 novembre 2016 à 19h espace Grimont, vous recevrez d'ici fin septembre dans vos boîtes aux lettres un questionnaire, ceci afin d'établir les forces et les faiblesses de votre quartier, et les besoins que vous nous aurez signalés.

1. Avenue de la Gare (N° pairs: du 30 au 84 - N° impairs: du 27 au 67), Rue de la Coopérative, Cité des Hautes Vignes, Rue François Villon, Impasse Villon, Rue Montaigne, Rue Rabelais, Rue Ronsard, Rue Corneille, Rue Molière, Rue Racine, Rue Chénier, Rue Guillaume Apollinaire, Rue Marcel Guénin, Rue de la Libération, Rue Gaston Brunotte, Rue René Gillet, Rue de Sancey, Rue de l'Egalité, Impasse de l'Egalité, Impasse des Huerdets, Rue Henry Renault, Route de Villepart, Rue Gambetta (N° pairs: du 2 au 40 - N° impairs: du 1 au 29) de la Coopérative, Cité des Hautes Vignes, Rue François Villon, Impasse Villon, Rue Montaigne, Rue Rabelais, Rue Ronsard, Rue Corneille, Rue Molière, Rue Racine, Rue Chénier, Rue Guillaume Apollinaire, Rue Marcel Guénin, Rue de la Libération, Rue Gaston Brunotte, Rue René Gillet, Rue de Sancey, Rue de l'Egalité, Impasse de l'Egalité, Impasse des Huerdets, Rue Henry Renault, Route de Villepart, Rue Gambetta (N° pairs: du 2 au 40 - N° impairs: du 1 au 29)



Inauguration

Chemin de Mémoire

Le 27 janvier 2017 à 18h, devrait être inauguré notre « Chemin de Mémoire 1939-45 ».

Il s'agit de se souvenir et de transmettre, l'histoire de Sancéens, hommes et femmes, résistants, organisés en réseaux ou isolés, agissant par la seule force de leurs convictions.

Depuis plus 2 ans une équipe travaille sur ce chemin de mémoire, elle est maintenant prête à vous le faire découvrir.

Un GRAND MERCI à : Patricia, Annick, Angélique, Agnès, Francis, Jean-Marc & Patrick.



TOP DEPART

des Illuminations de NOEL.

Retenez cette date sur vos agendas, sur vos tablettes, **le Vendredi 2 décembre 2016 à 17h30 précises**, Monsieur le Maire Jean-Michel VIART, en compagnie du Conseil Municipal Jeunes, fera décompter la foule afin de faire découvrir à notre belle ville sa parure de fête.

Les membres du Conseil Municipal Jeunes et les élus présents, distribueront des friandises aux petits et aux grands.

Nous n'oublierons pas, le travail fourni par les personnes des services techniques qui nous permettent de découvrir ce spectacle.



Visite de la société

SOTRALINOX par les CMJ

Le mercredi 6 juillet 2016 à 14h, nous avons visité la société SOTRALINOX dans le cadre du projet « les déchets dans la ville, abris bus, parc, écoles, lieux publics ».

Il nous fallait découvrir comment passer du dessin ou produit fini, comment étaient fabriquées les poubelles et les cendriers (confère nos différents dessins). Nous avons été chaleureusement accueillis par Monsieur Maubray et Monsieur Ravet. Ils nous ont fait découvrir comment d'une plaque de métal plate et lisse, ils pouvaient la transformer pour devenir un mobilier urbain comme une poubelle, un cendrier, un panneau, une lanterne, un banc, et bien d'autres choses... Nous avons confié tous nos dessins au « designer », qui a expliqué comment adapter le dessin original afin que l'objet final puisse répondre aux normes de sécurité, mais aussi pour le rendre pratique d'utilisation (exemple : vider les cendriers, les poubelles...).



Batarde et Nichoirs

Feu du Chemin de La Batarde, Vive le Chemin des Nichoirs !!!

Il fallait trouver un nom plus romantique pour ce cadre bucolique.

Après l'adoption au dernier conseil municipal de la dénomination officielle du " Parc de La Moline "

La commission Développement Durable a suggéré et adopté " Le Chemin des Nichoirs ".



La MJC dans ses activités périscolaires avec l'équipe des animateurs de Francois Lebecq (Directeur MJC) a déjà travaillé, en partenariat avec la Ligue Protectrice des Oiseaux. Cinq nichoirs sont déjà implantés (moineaux, Chouette hulotte, Mésanges, Sittelle torchepot et Grimpeaux des jardins) puis 5 autres arriveront à l'automne.

D'autres cabanes plus décoratives vont être installées, prochainement, en bordure du chemin. Au total, une vingtaine de points d'intérêts pour une balade ludique de 700 mètres au bord de la Seine. S'il reste encore l'implantation des poubelles et des panneaux d'information, Le parcours ravit déjà les amoureux de la nature.



SEMAINE
EUROPÉENNE
DU DÉVELOPPEMENT
DURABLE
30 MAI - 5 JUIN

Semaine du développement Durable 2016

La Semaine du Développement Durable était orientée sur le thème des potagers urbains en libre-service dans la philosophie du mouvement : «**Les Incroyables Comestibles**»... **Je cultive ! Tu arroses !, Nous partageons !!!**

Des Carrés de jardin furent installés le long de la rue Gambetta, dans les écoles et au Verger Route de Baires. Hélas, il faut reconnaître que le bilan est mi-figue mi-raisin. Une météo catastrophique et le vandalisme nocturne n'ont heureusement pas démoralisé les jeunes jardiniers des activités périscolaires ou les ados de la MJC investis dans le projet. Vous avez été aussi très peu nombreux à solliciter l'autorisation du maire pour planter devant votre espace public de propriété. Et pourtant certains riverains ont osé avec succès. Les jardinières resteront probablement en place pour 2017 et l'arrêté municipal est toujours d'actualité. Alors rendez-vous au printemps !



Le Mini-Stade

C'était un projet électoral. C'est maintenant une réalité !

L'idée était d'apporter aux jeunes Sancéens une aire de jeux que de nombreuses communes possèdent déjà. Vous l'appellez microsite, mini stadium ou espace multisports, peu importe. Ce sera le Mini-stade à Saint-Julien-les-Villas.

L'opportunité s'est présentée en reprenant la structure de la commune de Saint Parres aux Tertres. Le plus difficile était le choix de l'emplacement. Eviter les nuisances sonores, être proche de tous les quartiers, avoir un accès rapide pour la sécurité étaient les critères principaux. Avec l'avis de nombreux Sancéens le choix s'est porté sur les anciens cours de tennis du Parc Grimont. La surface du sol a été réhabilitée, la structure a été remontée et certifiée par la société CASAL Sport qui commercialise les mini-stades. L'espace a vite trouvé ses utilisateurs : sitôt monté, sitôt utilisé!

Quinze minutes après son ouverture au public, les premiers ballons rebondissaient déjà sur le sol.



La nouvelle balayeuse

Elle était attendue depuis longtemps, c'est chose faite depuis le 24 août dernier. Une balayeuse de voirie est arrivée aux services techniques.



L'ancienne avait plus de 20 ans. De nombreuses pannes la rendaient peu efficace avec des coûts de réparations excessifs. Le choix de la municipalité s'est porté sur un véhicule neuf de chez Mathieu Ravo.

D'un volume identique à l'ancienne, elle est équipée d'un nettoyeur haute pression pour le nettoyage des trottoirs et caniveaux et d'un puissant aspirateur pour les feuilles. Elle possède, également, une cabine climatisée et insonorisée qui va améliorer les conditions de travail de Gérard dit "Tatave" et Jean-Luc les deux chauffeurs principaux. Une efficacité que l'on espère voir rapidement dans les rues de Saint Julien ou des communes environnantes si la mutualisation fait son effet.

Désherbage du mois d'Août

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir la commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Vous êtes nombreux à participer à l'effort collectif en maintenant les caniveaux et trottoirs aux abords de votre propriété. Mais le bon sens citoyen n'est pas pratiqué par tous. Les Services Techniques participent activement à cet entretien avec les passages réguliers de la balayeuse et des produits chimiques désherbants qui seront interdits avec le «O Phyto» en 2017. Pour le mois d'août et la période des congés, la municipalité a embauché deux étudiants. Un travail difficile sous le soleil avec la pioche et la brouette mais un «Job» d'été effectué dans la bonne humeur pour Marien et Clément.



RAPPEL
 Peut-être jugez-vous que le village n'est pas propre ! Vous avez une partie de la solution.
 En effet comme tu lui le précises :
 Vu le Code des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L.2112-2, L.2113-1, L.2143-3 et 4,
 Vu le Code Pénal et notamment son article R.610-5,
 Vu le Règlement Sanitaire Départemental,
 Nous sommes tous acteurs de la propreté de notre commune. Chaque propriétaire doit entretenir ou faire entretenir le devant et abords de sa propriété, y compris, garage isolé et terrain nu.
 Merci de votre compréhension et de votre collaboration.

L'entretien des voies publiques

L'entretien des voies publiques est une nécessité évidente pour maintenir une commune dans un état constant de propreté et d'hygiène. Mais qui dit voie publique renvoie logiquement la charge de cette responsabilité sur son propriétaire. Il est donc de la compétence du maire d'y pourvoir étant chargé de la voirie routière, ce qui comprend le domaine public routier et ses dépendances que sont les trottoirs.

Toutefois, le règlement sanitaire départemental type précise en son article 32 que « les propriétaires et occupants d'immeubles sont tenus dans le cadre de leurs obligations respectives d'un entretien satisfaisant des bâtiments et de leurs abords ». Or, par abords il faut entendre l'espace de proximité qui entoure ces immeubles, cet alentour pouvant être interprété comme incluant le trottoir (ou assimilé) et son caniveau.

En fait, le maire, en vertu de ses pouvoirs de police visant à assurer le bon ordre, la sûreté, la sécurité et la salubrité publics, ce qui inclut la commodité du passage, a le choix. Soit il considère que sa responsabilité d'entretien des voies publiques lui incombe de la faire par lui-même. Ses services s'emploieront donc au nettoyage régulier de ces voies et au besoin la commune veillera à couvrir cette dépense par l'instauration d'une taxe de balayage.

Par arrêté

Mais le maire peut aussi juger, plutôt que de faire par lui-même (avec ou sans taxe), qu'il est préférable de sous-traiter cet entretien aux riverains de ces voies, chacun au droit de sa façade. Cette possibilité lui est ouverte, la jurisprudence administrative ayant reconnu au maire la possibilité de prescrire par arrêté aux habitants de procéder au nettoyage du trottoir situé devant leur habitation. On pense généralement que cette charge, dévolue aux habitants, vaut pour des circonstances exceptionnelles. Ainsi, l'hiver, propriétaires ou locataires sont tenus de balayer la neige devant chez eux ou, en cas de verglas, de répandre du sable, de la cendre ou de la sciure de bois. Mais rien n'interdit à un maire d'étendre le champ de cette obligation d'intervention en toute saison. Un arrêté peut donc prescrire aux propriétaires et locataires d'intervenir régulièrement pour que trottoirs et caniveaux, au droit de leur façade ou clôture, soient maintenus dans un état de propreté satisfaisant. Cela suppose, s'il s'agit d'un trottoir, de le balayer régulièrement et, s'il s'agit d'un accotement herbeux, de veiller par fauchage à préserver un espace de passage.

en savoir plus

> L'article 2122-28 du Code général des collectivités locales rappelle que le maire prend des arrêtés « à l'effet d'ordonner des mesures locales sur les objets confiés par les lois à sa vigilance et à son autorité ». Parmi ces pouvoirs qui lui sont dévolus, celui de la police municipale (article L2212-1) qui comprend notamment tout ce qui intéresse la sûreté et la commodité du passage dans les rues, quais, places et voies publiques, soit le nettoyage (article L2212-2).

> Un arrêté municipal type pourra prévoir que « chaque habitant de la commune doit participer à l'effort collectif d'entretien en maintenant sa partie de trottoir et caniveau en bon état de propreté, sur toute la largeur, au droit de sa façade et en limite de propriété,

conformément aux obligations du règlement sanitaire départemental. Le nettoyage concerne le balayage, mais aussi le désherbage et le démoussage des trottoirs ».

Bravo l'Apprenti !



Après l'obtention du CAP puis du BAC professionnel, Samuel ABED a obtenu cette année son BTSA option Aménagements Paysagers (Bac + 2).

Sept années de formation en alternance se sont écoulées entre le Lycée Agricole de Saint Pouange et à la Ville de Saint-Julien-les-Villas au service Espaces Verts sous les tutelles de Messieurs :

Olivier Lelievre, Thomas Belthier et Mathieu Motton.

Nous le félicitons très sincèrement d'avoir réussi son examen et nous lui souhaitons une brillante carrière professionnelle.



Travaux voiries 2016

Pour les rues de la Burie et Voltaire, une réunion courant septembre a permis, avec les riverains, de présenter les projets et de les améliorer, dans le but que les travaux réalisés répondent au mieux aux besoins des usagers réguliers que sont les habitants de ces rues. Pour la rue des écoles, la concertation est en cours pour faire correspondre le projet de réfection de la voirie proposé, avec l'indispensable sécurisation de cette rue qui dessert l'entrée de nos écoles. Des travaux d'entretien de la voirie ont été réalisés. Ainsi le parking de la salle polyvalente a fait peau neuve. Le parking situé entre le Pôle enfance Jeunesse et le Poste a repris des couleurs de jeunesse.



Jardin du souvenir

Durant l'été, le jardin du souvenir a été réaménagé, avec l'installation d'une structure octogonale en marbre pour permettre la dispersion du contenu des urnes funéraires.

En effet, celui qui existait présentait des difficultés pour l'entretien. Le personnel de l'entreprise a pris soin de transférer les cendres présentes dans le jardin du souvenir à l'intérieur de ce nouvel équipement. Une colonne en marbre a également trouvée sa place dans le jardin du souvenir pour permettre aux familles d'apposer une plaque gravée avec l'identité de leur défunt parent pour en perpétuer le souvenir. Durant l'automne, des plantations viendront embellir ce même jardin du souvenir. Pour répondre aux demandes, toujours plus nombreuses des Sancéens, l'installation d'un nouveau columbarium de 12 cases a été nécessaire. D'autres équipements de ce type devraient venir compléter ceux existants. Le préau situé dans le cimetière devrait bénéficier de travaux de réfection de la toiture, afin de retrouver l'étanchéité qui fait défaut actuellement. Après cela, un nettoyage complet et une mise en peinture sont d'ores et déjà prévus.










GALERIE

RIVES DE SEINE

ARTISANS-COMMERCANTS A VOTRE ECOUTE :

PHARMACIE • FLEURISTE • JOURNAUX • PRESSING • BAR
CORDONNERIE • DEPOT-VENTE • COIFFEUR • ESTHETIQUE

DECOUVREZ LES/REDECOUVREZ-LES

TOUS REUNIS POUR VOUS SERVIR

GALERIE INTERMARCHÉ/RIVES DE SEINE

130 AVENUE MICHEL BAROIN - 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS




Modification du Plan de Prévention du Risque Inondation (PPRI)

Le Plan de Prévention du Risque d'inondation (PPRI) de l'agglomération troyenne approuvé en 2001, est entré en révision en 2013 pour s'adapter à la réalité du terrain et des écoulements hydrauliques en référence à une crue de type 1910.

Qu'est-ce qu'un PPRI ?

Le PPRI est un outil de prévention qui identifie les secteurs à risque d'inondation et qui en réglemente l'aménagement et l'usage des sols (urbanisation). Elaboré par les services de l'Etat, et établi en étroite concertation avec les collectivités et la population, ce document est approuvé par le préfet.

Quel territoire est concerné par le PPRI de l'agglomération troyenne ?

Le PPRI approuvé en 2001 s'étend sur l'ensemble du fleuve Seine de Clérey à Payns soit 19 communes. La révision engagée intègre trois nouvelles communes concernées par le risque (Creney-près-Troyes, Villechétif et Moussey), soit au total **22 communes**. Il prend en compte les zones inondables par débordement de la Seine ainsi que la remontée du fleuve dans ses principaux affluents. Les remontées des nappes phréatiques ne sont pas étudiées dans ce PPRI.

Pourquoi réviser le PPRI ?

Le PPRI de l'agglomération troyenne a été approuvé le 16 juillet 2001 et partiellement modifié sur les communes de Troyes et de La Chapelle Saint-Luc en 2009. Depuis sa mise en application, une actualisation est apparue nécessaire pour plusieurs raisons :

- de nouvelles instructions techniques imposent :
 - de ne pas prendre en compte les ouvrages de rétention artificiels comme le lac réservoir Seine,
 - de se baser a minima sur la plus forte crue connue (celle de 1910),
- de nouveaux relevés topographiques très fins et récents ont été réalisés,
- d'importants travaux de réfection des digues et de rénovation des ouvrages hydrauliques dans l'agglomération troyenne ont eu lieu,
- les enjeux présents sur le territoire ont changé et, par voie de conséquence, les écoulements, comme l'a montré la crue de mai 2013.

22 C'est le nombre de communes concernées par la révision du PPRI.




Clérey, Moussey, Saint-Thibault, Verrières, Buchères, Bréviandes, Rouilly-Saint-Loup, Saint-Julien-les-Villas, Villechétif, Creney-près-Troyes, Saint-Parres-aux-Tertres, Troyes, Pont-Sainte-Marie, La Chapelle Saint Luc, Lavau, Barberey-Saint-Sulpice, Sainte-Maure, Saint-Benoit-sur-Seine, Saint-Lyé, Mergéy, Villacerf, Payns.

Première étape, connaître l'évènement

C'est l'élaboration des cartes d'aléas

L'aléa constitue le phénomène susceptible d'affecter une zone donnée. Les cartes d'aléas sont donc les cartes de zones inondables pour la crue de référence. Elles sont élaborées par une simulation hydraulique (modèle mathématique) intégrant le terrain naturel reconstitué (topographie, ouvrages, obstacles, digues, remblais, relief du fond du fleuve, etc) et l'injection d'un débit équivalent à celui observé lors de la crue de 1910 (soit 450 m³/s à Troyes) pour observer comment s'effectueraient les écoulements aujourd'hui.

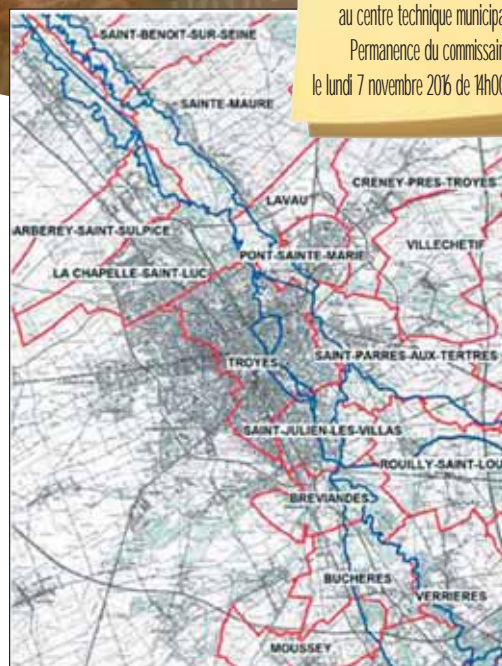
Le résultat obtenu est matérialisé dans la carte d'aléas (zones inondables) avec trois classes de hauteurs d'eau :

	ALÉA FAIBLE (H < 50 cm)
	ALÉA MOYEN (50 cm ≤ H < 1 m)
	ALÉA FORT (H > 1 m)

450 m³/s C'est le débit de la Seine à Troyes pour la crue de référence type 1910 et qui est simulé dans le nouveau PPRI.



Enquête publique Saint-Julien-les-Villas
Du 24 octobre au 25 novembre 2016
Consultation du dossier complet
au centre technique municipal, 65 rue Carnot
Permanence du commissaire-enquêteur :
le lundi 7 novembre 2016 de 14h00 à 15h00 à la mairie



Deuxième étape, connaître les enjeux impactés par l'évènement

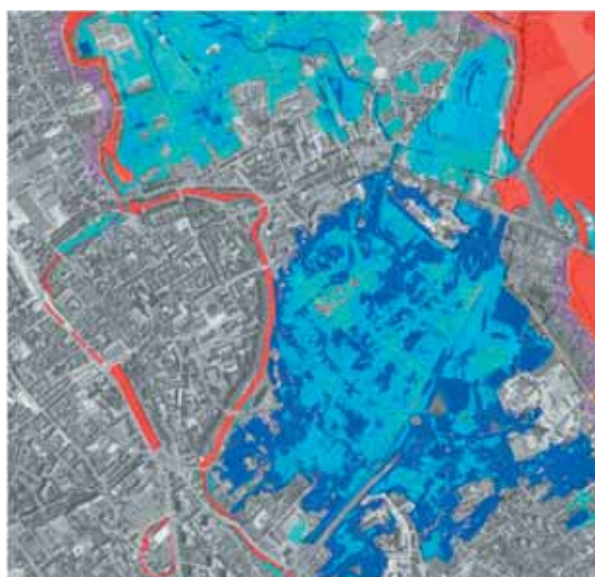
C'est l'élaboration des cartes d'enjeux

Le recensement des enjeux consiste à dresser un inventaire des biens, activités et projets se situant dans la zone inondable modélisée. Il s'agit d'avoir ainsi une connaissance précise et complète des enjeux susceptibles d'être impactés par l'aléa. Pour ce recensement, des questionnaires et des rencontres ont été réalisés avec les maires des communes concernées pour recenser l'habitat, les activités économiques et industrielles, les établissements recevant du public, les services publics, les infrastructures, les éléments patrimoniaux, les projets identifiés à court terme, etc. Les cartes sont concertées et validées avec les élus des communes concernées.

18 000 C'est le nombre estimé de personnes résidant en zone inondable entre Cléry et Payns.



Extrait d'une carte d'enjeux (Troyes)



Extrait d'une carte de zonage réglementaire (Troyes)

Pour chaque zone, le règlement détaille les dispositions spécifiques (interdictions et dérogations aux interdictions) à respecter pour chaque projet d'aménagement. Les cartes de zonage réglementaire et le règlement sont concertés et validés avec les élus des communes concernées.

Troisième étape, réduire le risque par la réglementation

C'est l'élaboration des cartes de zonage réglementaire et du règlement associé

Il s'agit de réglementer l'usage du sol en fonction du risque encouru. L'objectif est double :

- protéger les biens et personnes en évitant d'aggraver leur vulnérabilité,
- protéger le champ d'expansion des crues en interdisant l'occupation des zones inondables vierges.

Les cartes de zonage réglementaire sont obtenues en croisant les cartes d'aléas et les cartes d'enjeux. Une zone rouge et trois zones bleues sont ainsi définies selon le principe d'adaptation des prescriptions en fonction du risque (hauteurs d'eau) :

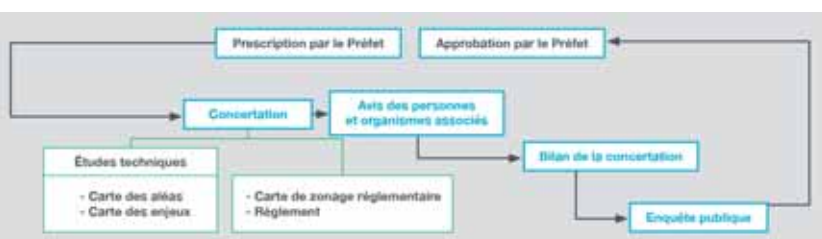
Surfaces non occupées et sans projets connus		ZONE ROUGE = CHAMP D'EXPANSION DES CRUES, À CONSERVER VIERGE
Surfaces occupées		ZONE BLEU FONCÉ = ALÉA FORT (H > 1 m), SITUATION À FIGER
		ZONE BLEU MOYEN = ALÉA MOYEN (50 cm ≤ H < 1 m), CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS
		ZONE BLEU CLAIR = ALÉA FAIBLE (H < 50 cm), CONSTRUCTIBLE SOUS CONDITIONS

A titre exceptionnel, les digues de l'agglomération troyenne gérées par le Grand Troyes ont été intégrées dans l'étude du PPRi, compte-tenu du programme de réhabilitation dont elle font l'objet.

En contrepartie de leur prise en compte, une bande de constructibilité limitée est instaurée dans les 50 premiers mètres inondables derrière ces digues en cas de défaillance de l'ouvrage ou de crue extrême. Des règles spécifiques doivent être respectées dans cette zone matérialisée par la légende suivante :



Le processus d'élaboration du PPRi



Concertation publique

A l'issue de la concertation avec les communes sur toutes les phases d'élaboration du PPRi (cartes d'aléas, d'enjeux, de zonage réglementaire, et règlement), la population est consultée pour émettre des avis ou des observations sur le projet. Cela s'effectue dans le cadre d'une enquête publique.

Enquête publique Saint-Julien-les-Villas

du 24 octobre au 25 novembre 2016 Consultation du dossier complet au centre technique municipal, 65 rue Carnot Permanence du commissaire-enquêteur : le lundi 7 novembre 2016 de 14h00 à 15h00 à la mairie

Contact pour plus d'informations

- www.aube.gouv.fr - Rubrique « prévention des risques »
- ou par courriel à ddt-srrc-brc@aube.gouv.fr



PLUS PROCHE DES SANCÉENS

DÉLOCALISATION DES ACTIVITÉS DE L'ASSOCIATION SAINT JULIEN LOISIRS DÉTENTE

L'association Saint Julien Loisirs Détente (25 ans d'existence), réunissant plus de 90 adhérents, au service d'activités pour les aîné(e)s de Saint Julien, occupe depuis plus de 25 ans le LOCAL CLUB du Parc André GRIMONT.

Sous la pression du Maire et de l'adjoint aux affaires sociales (qui a par ailleurs tenu des propos plus que musclés envers la Présidente, Mme DURAND), il a été imposé aux membres de l'association de quitter les lieux au 1er septembre 2016, sous prétexte de vouloir détruire ce bâtiment au motif d'économie d'énergie et de non-conformité ! Avec fermeture d'urgence – suite à la visite de la commission de sécurité, quelle commission ? (alors que ce bâtiment ne semble pas mettre en danger les utilisateurs).

Il est proposé à l'association un local totalement inadapté à leurs activités : exigu, sans place de stationnement en accès direct, alors que nous sommes face à des personnes âgées.

Après rencontre avec la Présidente et l'adjoint aux affaires sociales, PLUS PROCHE DES SANCÉENS se mobilise pour éviter cette aberration et permettre à nos aîné(e)s de continuer d'utiliser ce lieu de rencontres intergénérationnelles et d'activités, vectrices de lien social.

A la même période, le Maire-adjoint à la culture autorisait l'association LOISIRS CRÉATIFS (dont la présidente est Mme Laurence BAROCHE) à continuer à utiliser ce même local jusqu'au 15 octobre, dans l'attente de trouver une autre salle... Cherchez l'erreur !

Il semblerait même que ce local devienne un préau...

NON RESPECT DES CONDITIONS DE SÉCURITÉ DES ENFANTS DANS LES CANTINES

Rappelons-nous que M. le Maire avait promis d'augmenter la capacité d'accueil de nos enfants

dans les cantines. A la rentrée 2016, nous pouvons constater que 247 enfants déjeunent chaque midi dans la salle polyvalente, ayant une capacité d'accueil (selon les normes incendies en vigueur) de 220 places !

Ce local totalement inadapté à recevoir des enfants à déjeuner, bruyants, sans le personnel suffisant, présente un risque majeur pour nos enfants en cas de besoins d'évacuation.

Nous dénonçons une pareille situation face à un Maire qui ne fait que des promesses sans aucune concrétisation !

MARCHÉS PUBLICS DE TRAVAUX : absence de transparence

Dans le cadre de la passation des marchés publics, la commune fait état d'une absence totale de transparence envers les élus. Nous avons maintes fois demandé (par courrier, en novembre 2015 ; par mail et à plusieurs conseils municipaux) l'accès aux dossiers d'attribution des marchés de travaux publics de travaux. En vain, la commission d'Appel d'Offres ne se réunissant pas.

En nous refusant cet accès, monsieur le maire bafoue les normes juridiques qu'il est censé faire respecter ? Cette obstination ne pose-t-elle pas question par rapport aux règles de concurrence ?

AU NOM DES ÉCONOMIES : NOS BATIMENTS PUBLICS ne sont plus SECURISÉS

M. le Maire et ses adjoints ont décidé, soi-disant pour des raisons d'économie, de supprimer le contrat de protection des bâtiments municipaux avec la société de télésurveillance, optant pour un renvoi sur PC de sécurité et de surveillance. « les alarmes sonnent dans le vide »

Résultat : des vols à la Petite Enfance et aux ateliers municipaux (disparition du Quad et du matériel de désherbage) ! Quelle gestion exemplaire de nos biens communaux !

M. J-M. BAILLY, le 19/09/2016

CHANGEONS D'AIR A SAINT-JULIEN

Depuis le début de notre mandat nous essayons d'avoir une attitude d'opposition constructive.

Mais quand tout le monde est convaincu qu'une réforme n'apportera rien de constructif mais que malgré tout personne ne s'y oppose nous pouvons avoir des craintes.

Il en est ainsi de la réforme territoriale et de la mise en place des « métropoles » qui en découle.

Dans un premier temps le sénateur-maire de Troyes avait même imaginé d'étendre le Grand Troyes jusqu'à Nogent sur Seine (depuis il est revenu à des prétentions plus réalistes).

Toujours est-il qu'au nom de la mutualisation et de l'harmonisation on a prévu de supprimer le SIAEP, notre syndicat des eaux qui nous permettait d'avoir l'un des tarifs les plus bas de France tout en ayant une qualité de service convenable.

Aujourd'hui le Grand Troyes imagine d'installer un incinérateur à la Chapelle St Luc, derrière l'usine Michelin. Certes c'est à l'autre bout de la Ville, mais comment accepter de mettre en danger la santé des enfants qui vont aller à l'école à moins d'un kilomètre de cette source de fumées importante ?

La Commune de St Julien les Villas a programmé la réfection des rues Voltaire et de la Burie. A cette occasion le projet a été présenté en Mairie aux habitants de ce quartier et leurs remarques ont été prises en compte dès lors qu'elles n'entraient pas en contradiction avec les lignes directrices du projet. C'est une méthode qui nous convient et qui est celle que l'on devrait toujours adopter si l'on ne veut pas que le fossé entre les Elus et la population se creuse.

AGIR ET CONSTRUIRE

C'est pourquoi nous souhaitons que le projet d'aménagement de la digue sans eau (actuellement parking de délestage de Marques Avenue) fasse l'objet d'une concertation avec l'ensemble des habitants de St Julien car ce pourrait être le début d'une structuration de cœur de ville à St Julien.

Fin Août le Beau Dimanche était aux couleurs de l'Italie et un car complet d'habitants de RIVERGARRO, la ville italienne jumelée avec St Julien avait fait le voyage à cette occasion. Après cette année marquée par la violence aveugle, la fraternité manifestée par les habitants de Rivergarro nous a fait chaud au cœur. Qu'il est réconfortant de constater que malgré nos différences nous sommes encore capables de partager de bons moments ensemble. Et le discours du représentant de la ville de Rivergarro Mauro RAI fut un moment d'émotion par sa chaleur et sa compassion envers tout le peuple français après ces durs moments de barbarie.

Terminons par une vision plus globale : la Commission Européenne est en train de négocier (en secret, personne ne peut accéder aux textes) des accords de libre-échange avec le Canada (CETA) et les Etats-Unis (TAFTA ou TTIP). C'est une nouvelle preuve de dévoiement de notre démocratie et de prise de pouvoir par la technocratie. Nous invitons donc tous les Sancéens à s'informer à ce sujet afin de bloquer ces dossiers avant qu'il ne soit trop tard.

Patricia BIZZARI et Jean-Marc WEINLING
au nom de la liste
« CHANGEONS D'AIR A ST JULIEN »

Le Cimetière,

Entretien laissant à désirer, l'herbe pousse dans les allées, au pied des tombes, sans compter les amas de feuilles des arbres qui s'entassent en congères. Pourtant Monsieur le maire et sa majorité avaient su critiquer l'ancienne municipalité. . . Je pense que sur ce point nous étions largement plus performants et jamais durant notre mandat nous avons évoqué le manque de personnel !

Que sont devenus les 7% d'employés supplémentaires embauchés par la majorité en place depuis avril 2014. . . et que font-ils ?

Facile en arrivant aux commandes de dire que la commune avait besoin d'une restructuration des services quand aujourd'hui on ne peut que constater un résultat globalement négatif.

Où sont les 20 promesses de la majorité, nous sommes pratiquement à mi-mandat et les informations de communications diverses, de gestions ou d'investissements sont plutôt rares, inexistantes ou secrètes !

Il ne devrait pas y avoir de projets sans communication, parfois nous les découvrons en voyant arriver sur place les matériaux ou les entreprises privées. Le maire doit rendre des comptes aux habitants de la commune et à tous les conseillers municipaux. . . sans exception ! Il ne gère pas une entreprise privée avec ses deniers, mais une commune avec le respect de l'argent du contribuable pour toujours agir dans l'intérêt général.

A chacune de nos questions la réponse est toujours la même « C'est à l'étude, nous travaillons sur le dossier ». . . la cantine de l'école Robin Noir, le Canal sans eau, Le local Impasse Chazelle, l'appartement au-dessus de la poste, la maison toujours inoccupée de la rue de l'égalité, la restructuration de la maison proche de la mairie, etc.

A ce jour, aucun projet ne nous a été présenté avec une étude sérieuse exposant dans les détails le coût de l'investissement et les charges de fonctionnement.

On peut très facilement aujourd'hui analyser le bilan financier négatif de la majorité en place. Cette majorité est arrivée aux commandes avec un fond de roulement de plus de 3 200 000 € ayant rapidement contracté un emprunt de 1 100 000 € pour racheter le terrain du "Canal sans Eau" plus cher que nous l'avions vendu et l'achat de la maison à côté de la mairie que nous avons provisionné dans notre dernier budget. . .

Il ne faut pas rendre responsable le personnel, mais plutôt la majorité en place avec à sa tête le maire qui se doit de faire respecter leurs engagements promis aux administrés, d'écouter et donner les orientations financières des divers projets ou aménagements à réaliser en fonction des priorités.

Je pense qu'avec ce genre de gestion lors de notre mandat nous aurions effectivement endetté la commune pour plus de 40 ans. . . sans rien faire.

Rappelez-vous de nos investissements durant notre mandat ! Prenons un exemple parmi d'autres : le fameux pont qui s'avère très utile aujourd'hui. . . 3 900 000 € montant de cet investissement réglé dans sa totalité en février 2014 ! Si cela n'est pas gérer l'argent du contribuable ! Nous aurions peut-être dû avec la Directrice Générale des Services reprendre des cours concernant la gestion financière des Collectivités Territoriales !

Petit rappel. . . ce sont ceux qui portaient des jugements, en voulant nous donner des leçons et des conseils à l'époque, qui gèrent aujourd'hui la commune ! Bravo Messieurs, les résultats sont loin d'être au rendez-vous !

Daniel Picara

L'appel du 18 juin



Pour le 76^e anniversaire de l'appel du Général De Gaulle M. le Maire représentant la municipalité, le CMJ, le Comité d'Entente des Anciens Combattants, l'harmonie l'indépendante, les sapeurs-pompiers avaient invité toutes les associations Sancéennes, tous les écoliers, tous les Sancéens et Sancéennes, à 18 heures rue de l'égalité devant l'entrée du cimetière, afin de se souvenir de ce moment fort de notre histoire.

Tous les invités, le président de la Fnaca M Soroka, accompagnés par des membres de l'UNP, de l'UNC, le cortège ainsi constitué, s'est mis en mouvement pour se rendre au monument aux morts, après avoir rendu l'honneur au drapeau, puis joué le refrain de la Marseillaise, nous avons eu lecture par Monsieur Jean-Marie Guyot Président du Comité d'entente des Anciens Combattants de l'appel que le Général De Gaulle a lancé sur les ondes de la BBC vers 20 h à tous les Français, afin de refuser la défaite et d'entrer en résistance face à l'occupant.

Ensuite, Monsieur le maire a lu, le discours de Monsieur Jean-Marc TODESCHINI secrétaire d'état auprès du ministre de la Défense chargé des Anciens Combattants et de la Mémoire, puis accompagné d'Elise membre du CMJ, il a déposé une composition florale. Une minute de silence a été demandée, nous avons pu entendre la Marseillaise jouée par l'harmonie indépendante pour clore cette cérémonie, ensuite les autorités ont salué les portes drapeaux.

Monsieur le maire représentant le conseil municipal et le conseil municipal jeunes pour remercier l'ensemble des personnes présentes ont invité les participants à partager le verre du souvenir.

La cérémonie a été dirigé par Thierry Joly, le protocole élaboré par Patrick Grosjean.



14 juillet



Pour le 227^e anniversaire de la commémoration du 14 juillet 1789, notre commune s'est parée des couleurs de la république sur tous les bâtiments publics.

En ce jeudi 14 juillet 2016 M. le Maire avait invité au nom de la commune toutes les associations Sancéennes, et tous les Sancéens et Sancéennes à 10h30 à la caserne de sapeurs-pompiers rue de Gentilly.

La cérémonie a commencé à 10h30 en présence, des Sancéens et Sancéennes, venus accompagner et encourager les personnes, qui participent à la cérémonie.

Là, se sont positionnés les différents corps constituants à savoir, les sapeurs-pompiers, les anciens combattants, la préparation militaire maritime, et l'union nationale des parachutistes, accompagnés de leur porte-drapeau.

En ce début de cérémonie à la caserne des sapeurs-pompiers, nous avons pu assister au dépôt de gerbe au monument aux morts.

Les troupes ont été passées en revue avec les autorités présentes, M. Viart Maire, M. Charles Henri Laville, enseigne de vaisseau, M. Jotte Lieutenant de sapeurs-pompiers, Mme Brégeault conseillère départementale, le Conseil Municipal, et les Conseillers Municipaux Jeunes, suivi de l'ensemble des présents. Puis le cortège ainsi formé a été encadré par la police municipale, il a défilé rue de Gentilly, rue Jean-Jacques Rousseau, Rue de l'hôtel de ville où nous avons fait la jonction avec l'harmonie indépendante dirigée par Madame E. Cunin et leur porte-drapeau., nous avons poursuivi ce défilé rue Gambetta, puis par la rue du Château des



Cours pour arriver à la place de la salle polyvalente.

Des troupes se sont positionnées, pour recevoir les honneurs des autorités civiles et militaires, nous avons pu entendre des marches, la sonnerie au drapeau, la Marseillaise jouées par l'harmonie l'indépendante.

Le temps étant incertain, nous nous avons poursuivi cette cérémonie à l'intérieur de la salle polyvalente, grand bien nous a pris, car une pluie s'est abattue pendant plus d'un quart d'heure.

Monsieur le maire nous a demandé d'observer une minute de silence pour honorer la mémoire des victimes de l'attentat de Bruxelles, puis l'harmonie l'indépendante a joué l'hymne national belge.

Après le discours officiel de M. le maire, il a remis la médaille des 30 ans de l'UDSPA à Monsieur Cotiby, puis monsieur Jotte a remis le grade de caporal à Monsieur Simon Grégory.

M. le Maire a, appelé M. Pascal Hubert président de l'association UFOLEP football pour avoir été trois fois titré cette année (Coupe de l'Aube, championnat d'Excellence et Coupe de France), ensuite il a appelé Sarah Fraincart pour lui remettre le diplôme d'honneur de la commune, pour ses résultats au championnat de France en aviron. Tous ces moments forts ont été ponctués par des morceaux de musique joués par l'harmonie l'indépendante, un grand merci à l'ensemble des participants pour cette commémoration

Les discours officiels terminés, M. le maire a invité l'ensemble des présents à un apéritif républicain.

Puis les 150 personnes inscrites (une première sur Saint-Julien-les-Villas) ont pu partager ce moment convivial, ce repas fut pris dans la salle polyvalente.

L'après-midi les Sancéennes et Sancéens, ont pu profiter les différentes animations mises en place pour cette journée exceptionnelle, Concours de boules, pièce de théâtre, descente en canoë, etc.

Vers 21h45, les jeunes Sancéens se sont retrouvés au gymnase Fernand Ganne afin de recevoir les lampions, et ont participé au défilé dans les rues de Saint-Julien-les-Villas entraînés par une Batucada.

Nous avons tous essuyé un grain, ce qui n'a pas empêché les nombreuses per-



sonnes de se diriger vers le stade de la Burie, grâce aux interdictions affichées à l'entrée du stade, et au service de sécurité mise en place, tant à l'intérieur de l'enceinte, qu'à l'entrée où nous avons contrôlé toutes les personnes entrantes, nous avons bloqué plus de 50 sacs de feu d'artifices, mais aussi des bouteilles d'alcool. Tout le matériel confisqué lors de l'entrée a été rendu aux différents propriétaires lors de la sortie.

Ce qui fait, que tous les participants ont pu profiter du spectacle pyrotechnique sans aucune crainte pour la sécurité des enfants en bas âge. La Croix-Rouge sur place n'a eu aucune intervention sur le site.

Nous remercions les services municipaux pour les installations techniques, la décoration mise en place, la police municipale, mais aussi la cinquantaine de bénévoles qui ont assuré la sécurité de cette manifestation, la société de sécurité qui assurait la responsabilité du filtrage à l'entrée, les artificiers, la sonorisation, la Croix-Rouge française, la MJC sans qui cette journée, et ce spectacle n'auraient pu avoir lieu.

Nous remercions aussi tous les spectateurs pour avoir respecté les consignes inscrites à l'entrée et s'être volontairement soumis au contrôle.

Merci à tous pour cette magnifique journée républicaine, et nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine.



Che Bella Domenica !

C'est ainsi que l'on dit : « Quel Beau Dimanche ! » en italien. En effet, dans la langue de Dante et de Léonard de Vinci, « dimanche » est un mot du genre féminin, preuve s'il en fallait, que l'Italie n'est pas le pays machiste que l'on croit !

L'Italie était, cette année, le thème de notre « Beau Dimanche ». Pour l'occasion, M. Jean-Michel VIART, Maire de Saint-Julien-les-Villas, la municipalité, les commissions culture et citoyenneté et le comité de jumelage de notre commune ont invité nos amis de Rivergaro, notre ville jumelle depuis 1998.

Rivergaro est une ville de 7000 habitants située dans la vallée de la Trébie, (affluent du Pô) à 17 km au sud-ouest de Piacenza (Plaisance). M. Andrea ALBASI, Maire de la commune, souffrant, n'a pu conduire le groupe de 40 Rivergarais venus participer à notre « Beau Dimanche ». C'est M. Mauro RAI, vice-Maire, bien connu des Sancéens puisqu'il était premier magistrat lors des cérémonies du jumelage (1998 à Rivergaro, 1999 à Saint-Julien-les-Villas) qui le représentait. On notait également la présence de Mme Marisa MASCHI et M. Girolamo POLENGHI, maires-adjoints, de Mme Franca TOSI, interprète, de Mme Giulia MARENGHI, secrétaire de mairie et de Mme Erminia MOIA, tous de grands amis du jumelage depuis le début.

Arrivés vendredi 26 au soir, ils furent accueillis par M. le Maire et ses invités, M. Patrick GROSJEAN, Mme Colombe CODAZZI, Mme Sylvie HUGUENOT, maires-adjoints, ainsi que par Mme Patricia BIZZARI, Présidente des Amis Sancéens du jumelage et en présence de nombreux amis de l'Italie, sous le pavillon templier de la Maison du Patrimoine au son de l'hymne italien, « Fratelli d'Italia » et de « la Marseillaise » fort bien interprétés par l'Harmonie « l'Indépendante » sous la direction de Mme Emilie CUNIN, avant de partager le verre - si bien nommé - de l'amitié.

Samedi matin, les Amis du comité de jumelage devaient les accompagner à Clairvaux pour une visite guidée de l'Abbaye fondée par Saint-Bernard en 1115, sous la conduite de Mme Marie-Chantal PRIEUR, spécialiste des lieux. Un déjeuner au lavoir des moines devait terminer la visite de l'Abbaye. C'est sous un soleil de plomb qu'une partie du groupe s'est rendue au monument des fusillés rappelant l'assassinat de 21 patriotes détenus à l'Abbaye de Clairvaux - alors prison - au cours des années 1941-1942. Maurice ROMAGON, Conseiller d'Arrondissement de Saint-Julien-les-Villas élu en 1936 fut l'un de ces martyrs.

Au retour, et pour compléter la visite du matin, rendez-vous était pris à la Médiathèque de Troyes pour y découvrir, sous l'expertise de Mme Murielle MALARMEY, l'architecture puis les richesses et les trésors de la bibliothèque composée des ouvrages provenant de Clairvaux, dont de rares incunables et surtout, la Bible personnelle de Saint-Bernard.

La soirée se terminait dans les jardins et au Château de la Burie, à l'invite de M. et Mme DE BOUDEMANGE d'où l'on put admirer le feu d'artifice tiré sur la Seine. . .

Lors du « Beau Dimanche », nos amis transalpins ont retrouvé les Sancéens en notre église où devait être célébrée la messe, en français et en italien, conjointement par le père Yves MAURICE et Don GIUSEPPE, curé de Pieve Dugliaria proche de Rivergaro, assisté de Mauro RAI. Ce fut un moment de communion intense pour les deux communautés, moment ponctué de chants interprétés par huit choristes de Rivergaro au son de la guitare.

C'est donc tous ensemble que nous nous retrouvons de nouveau sous le pavillon templier de la Maison du Patrimoine afin d'inaugurer l'exposition de



Une partie du groupe devant le monument aux fusillés de Clairvaux. (Photos JM Guyot)



superbes photos de Rivergaro et des magnifiques masques vénitiens exécutés par les Résidents de la maison de la Moline !

Après un chaleureux apéritif où l'on notait la présence de Mme Catherine BREGEAUT, Conseillère Départementale, et le bon repas pris sur place préparé par l'Union des Parachutistes, l'après-midi fut consacré à diverses animations : Patricia BIZZARI présentait une mini-conférence avec diaporama sur « la bataille de la Trebbia » qui eut lieu à Rivergaro en 218 avant Jésus-Christ (c'est à cette bataille qu'Hannibal le Carthaginois perdit ses éléphants) pendant la deuxième guerre punique ; suivaient un petit concert de l'Harmonie « l'Indépendante » et un autre interprété par la chorale de nos amis Rivergarais. . .

Le Beau Dimanche s'achevait par une séance exceptionnelle du ciné-club de Saint-Julien avec la projection d'un film culte rappelant le travail des femmes - les « mondine » (« monda » veut dire « boue » en italien) - dans les rizières du nord de l'Italie après la guerre, « RIZ AMER » avec l'étincelante Silvana MANGANO, Raf VALLONE et Vittorio GASSMAN.

Enfin, c'est dans la salle polyvalente que se tenait, le soir, le repas de fête du comité de jumelage, auquel ont participé, autour de M. le Maire de Saint-Julien, les membres de la municipalité, les amis du comité et tous les Sancéens qui le désiraient (et qui ont pu s'inscrire à temps !) ; ce fut une belle soirée dansante animée par AIME avant, pendant et après l'excellent repas préparé par l'association RESTAU-VOULDY.

Lundi matin, nos amis Rivergarais se sont rendus au cimetière de notre commune où ils tenaient à rendre hommage à M. Francis MIELLE, ancien Maire de Saint-Julien-les-Villas, initiateur du jumelage entre nos deux cités, ainsi qu'à M. Henri PLANSON, ancien Résistant, grand ami de l'Italie en général et de Rivergaro en particulier.

Puis, ils ont repris la route de l'Italie en traversant les vignes de la région de Bar-sur-Aube jusqu'à la maison de Champagne Philippe BARBIEUX, membre du comité de jumelage.

Assurément, il y avait beaucoup de joie, de chaleur et d'amitié dans les yeux de nos amis au moment de nous séparer. . . Déjà s'échafaudaient les projets de notre future rencontre, celle qui doit sceller le vingtième anniversaire de notre jumelage et qui aura lieu en Italie, à Rivergaro, en 2018.

Viva il gemellaggio Rivergaro-Saint-Julien-les Villas !

Vive le jumelage Rivergaro-Saint-Julien-les Villas !



M. Mauro RAI, Mme France MIELLE, Mme Patricia BIZZARI, M. Jean-Michel VIART

violoniste de l'Opéra d'état de Bavière

Nom : Vasseur - Prénom : Camille

Âge : 27 ans - Profession : violoniste de l'Opéra d'état de Bavière



À 5 ans je commence le violon à l'école de musique de St Julien les Villas puis poursuis mes études musicales au conservatoire de Troyes tout en pratiquant assidument le kayak au Club Nautique Aubeois, à deux pas de la maison familiale. Après quelques années partagées entre ces deux passions je finis par me consacrer entièrement à la musique et enseigne mon instrument aux plus

jeunes à l'Aurore à Saint St André les Vergers. Mon baccalauréat en poche, je décide de partir me perfectionner tout d'abord au conservatoire régional de Dijon, puis à la Hochschule für Musik de Bâle pour conclure avec un master d'interprétation de la Hochschule für Musik de Munich.

Passionnée par l'orchestre, je participe à l'audition de l'Orchestre Français des Jeunes et occupe la fonction de violon solo en 2011 et 2012. Cette riche expérience musicale et humaine me donne goût au travail d'ensemble. En janvier 2016 j'intègre l'orchestre de l'Opéra de Munich.

Depuis mon plus jeune âge et mes premières expériences pédagogiques, la transmission de ma passion a toujours été une part importante de ma vie. Mes premiers cours à l'Aurore ainsi que mes expériences à l'étranger m'ont insufflé l'idée d'un rendez-vous musical annuel destiné aux plus jeunes. Depuis l'été 2014, avec l'association Envol Musical et le soutien de la municipalité de Saint-Julien-les-Villas, j'ai pu réaliser ce projet : faire partager notre amour de la musique d'ensemble à une trentaine de jeunes musiciens autour d'un quatuor de professeurs, d'un compositeur et de deux animatrices. Lors de ces trois premières éditions nous avons également associé le centre de loisirs en proposant aux enfants des ateliers de découverte et c'est avec plaisir que nous avons participé à l'animation de la fête du Beau Dimanche de Saint Julien.



48h automobiles

Le 10 septembre 2016, la ville de Saint Julien a accueilli pour le 30e anniversaire depuis sa création, les 48heures ont eu lieu 17 fois en 1986, 1987, 1989, 1990, 1991, 1992, 1994, 1996, 1998, 2000, 2002, 2004, 2006, 2008, 2010, 2012, 2014.

Ces éditions nous ont permis au cours de ces éditions de pouvoir admirer des voitures d'exception comme la réplique de la « Jamais Contente » voiture électrique dépassant les 100 km/h, eh oui ! en avril 1899 (vous ne rêvez pas...). Mais plus dernièrement nous avons pu contempler « l'Antoinette » qui a appartenu en premier à M. Emanuel Buxtorf industriel Troyen qui a demeuré à Saint-Julien-les-Villas (c'est une Panhard & Levassor Type A P2C n°77 achetée le 4 décembre 1891), puis elle est revendue en 1896 à l'abbé Jules Gavois, qui la baptise « Antoinette » en l'honneur de Saint Antoine de Padoue.



Les nombreux visiteurs qui se sont rendus samedi après-midi, Avenue des Sapins, ont pu admirer plus de 300 véhicules de toute époque (1903 une Rumber, une Brush de 1911 venant de Pologne, mais aussi une Lancia Lambda de 1924, une Citroën B14G de 1927, une Talbot de M67 de 1930, une Ford T, Jaguar, Ferrari, Citroën, Peugeot, MG, Amilcar, Triumph, Renault Alpine GTA de 1989, Mercedes-Benz 300 SL, Porsche, BMW, Rover, Austin Healey, Opel, Cadillac, Panther, Volkswagen, Morris, Morgan, Alfa Romeo, Fiat 508 GS, Tatra 603,...), mais aussi des véhicules militaires de la MAT, et venant de tous les horizons comme de la République tchèque, de la Pologne, du Luxembourg, de l'Allemagne, de la Belgique, mais aussi de nombreux coins de France.

Ce retour aux sources sur cette magnifique avenue, a amené un regain d'intérêt pour notre ville et pour l'ensemble de la région. Dans le programme événementiel, la municipalité a souhaité offrir cette manifestation aux Sancéennes et Sancéens. Merci aux concurrents, aux sponsors, aux bénévoles des 48h, mais aussi aux bénévoles de Saint-Julien-les-Villas et aux services techniques, et à la police municipale.

Informations bibliothèque municipale

Rencontre-dédicaces

Auteur aubeois, Lyliane Mosca
le samedi 19 novembre 2016 à 15h



Animation Spéciale «contes de Noël»

avec le collectif « à l'Aube du conte »
le mercredi 07 décembre 2016 à 15h30.

Animation Noël «les contes du violon»

avec Lucie Glinel
le mercredi 14 décembre à 15h30.

Concert émotion



Cette année, le concert de l'école de musique était placé sous le signe de l'émotion. Émotion de voir le travail de ces petits artistes en herbe. Émotion d'entendre ces doux airs de musique. Émotion de devoir dire au revoir à Madame Delvincour professeur de piano partie vivre une seconde jeunesse et enfin émotion d'entendre la chorale des petits cœurs nous décrocher des larmes en chantant la chanson « Lou » Respect à vous les élèves pour votre travail. Respect à vous professeurs pour votre dévouement et votre travail Et enfin respect à vous parents pour votre patience sans vous rien ne serait possible.



Pièce de théâtre Un Emploi nommé Désir



L'association Solidarités Nouvelles face au chômage a organisé vendredi 4 novembre, salle polyvalente, la représentation de la pièce de théâtre « Un emploi nommé désir ». L'entrée était libre et le public (200 spectateurs) a répondu nombreux à l'invitation. Christian Poissonneau, l'auteur de la pièce, a imaginé un scénario original demandant une participation interactive du public avec les acteurs afin de montrer les préjugés auxquels se confrontent les chercheurs d'emploi, leur isolement progressif et leur besoin primordial d'échanges avec des tierces personnes. Les spectateurs ont largement applaudi la performance des acteurs de cette pièce pleine d'émotions, traitée néanmoins avec humour: Une introduction idéale pour présenter les missions de l'association. Un pot convivial a ensuite permis aux spectateurs d'échanger avec les acteurs et les membres de l'association. Un franc succès !

Contact association : snc.troyes@snc.asso.fr • Site web : <http://snc.asso.fr>



Une salle bien remplie...



Présentation de SNC en fin de spectacle, de gauche à droite : Jean Bouvet (SNC Troyes), Helene Cazalis (SNC national) et Christian Poissonneau (auteur et acteur).



Le 11 juin dernier, le gala de fin d'année de l'école de danse classique du CASC a captivé parents et amis, venus très nombreux. Par le choix des musiques, les décors, les costumes, la variété et la qualité des ballets, « Danse avec les mots » le spectacle présenté par les élèves de Pascale Artus a plongé le public dans un monde merveilleux. Toutes les ballerines, les plus jeunes comme les plus grandes ont été saluées, comme il se doit, par de chaleureux applaudissements.



RENTREE ECOLE MUNICIPALE DE MUSIQUE



Le mois de septembre est là et avec lui la rentrée des classes de l'école de musique. Finie l'école buissonnière, professeurs et élèves ont retrouvé le chemin des cours avec grand plaisir.

Nouvelle année, nouveau professeur, nous avons le plaisir d'accueillir Madame Audrey BOIDART en remplacement de Madame Marie-Christine Delvincourt partie vivre une deuxième jeunesse.

Bonne rentrée à tous, petits et grands, et bon courage aux parents. Isabelle CRUSSON directrice de l'Ecole Municipale de Musique
40, rue Gambetta - 0325717963 - i.crussonemmsjulien@orange.fr

AUBADE DE L'HARMONIE L'INDEPENDANTE



C'est par un temps orageux que le samedi 25 Juin, notre harmonie nous a joué son aubade. Devant une météo incertaine, nous avons dû opérer un repli dans la salle culturelle André Grimont.

Et là, embarquement immédiat pour un tour du monde musical mené d'une main de maître par Emilie Cunin. Chaque musicien prend plaisir à jouer, et cela se ressent parmi le public.

Espérons que l'année prochaine la météo nous permette d'écouter cette aubade dans la cour de notre belle école de musique.

Les Harlem Globe Trotters EN EXHIBITION

Les légendes du basket américain se sont produites le samedi 2 avril au gymnase Ganne de St Julien Les Villas.

Deux heures de rêve au cours desquelles, elles ont offert un spectacle époustouflant tant sur le terrain que sur les gradins pour faire participer le public à leurs facéties. Avec le ballon les Harlem sont vraiment géniales. Dotés d'une technique stupéfiante, ils ont enchaîné les prouesses techniques, les dribbles, les jonglages, les dunks...assurant un show de folie. Ils ajoutent désormais à leur vaste panoplie une relation avec le public très conviviale, participative et très amusante.

Bravo les artistes !



LE GRAND PRIX CYCLISTE DE Saint-Julien-les-Villas SOUS LA PLUIE

Dimanche 22 mai, sous une pluie diluvienne, s'est déroulée la 44^{ème} édition du grand Prix de Saint-Julien-les-Villas, organisé par l'UVCA en partenariat avec la Municipalité sancéenne. Cette manifestation comportait les épreuves des jeunes des écoles de cyclisme et la course seniors avec le Pass'cyclisme. A partir de 13 h 30, se sont disputées les courses des poussins (2 tours), de pupilles

(3 tours) et de benjamins (5 tours), qui ont été suivies des épreuves de vitesse. On comptait 48 jeunes. A 15 h 30, fût donné le départ des seniors et des Pass'Cycliste. Il faut souligner, malgré les déplorables conditions météorologiques, la présence de 44 compétiteurs émanant des différents clubs de la région. Le circuit de 1,7 km à travers des rues sancéennes était très glissant et les coureurs l'ont parcouru 40 ou 50 fois, selon la catégorie.

Chez les juniors- seniors, c'est à la mi-course que l'échappée décisive s'est formée avec Mariotte, Pichly, Chapotot, Leblond et Lemaitre. L'arrivée s'est disputée au sprint et Louis Lemaitre, s'est montré le plus rapide. Il a devancé C. Eloy (Villeneuve), M. Chapotot (UVCA), et F. Mariette (Chalons). Chez les Pass'Cyclisme, Fabian Munier (Avize) a pris le dessus sur Clément Philippon (TCS).

LES 75 KM DES BALADES SANCÉENNES

Une foule impressionnante de cyclos a participé à la seconde journée forte des balades sancéennes, celle des 75 km.

Samedi 8 avril 2016 à partir de 13 heures, une masse compacte de cyclos se pressait aux portes du gymnase Ganne pour participer à l'épreuve organisée par le Vélo Club Sancéen. Les portes ont été ouvertes, comme prévu, à 13 h 30 pour les inscriptions. Comme d'habitude, l'excellente organisation de l'équipe organisatrice, a permis d'inscrire les participants rapidement. Au total, ce sont 197 cyclos (25 % de plus que l'an dernier) issus de tous les clubs de l'Aube qui ont pris le départ vers 14 h 00. Ce n'était pas à vrai dire un départ en ligne mais un regroupement par clubs, par niveau cycliste et surtout par affinités personnelles.

Le circuit de ces 75 km était le même que l'année dernière. Il empruntait la vallée de la Seine avec une pointe sur les vignobles du barsequanais. Le temps était au rendez-vous. Le temps ensoleillé et clément, explique l'importante participation. Il est vrai que faire du cyclotourisme sous le soleil et dans la bonne ambiance, est une belle partie de plaisir.



M. Jean Michel Viart, maire de Saint Julien, a remis les prix et les récompenses aux jeunes des écoles de cyclisme, vers 16 h 00 sur le podium. La manifestation s'est terminée vers 18 h 00 avec la remise des prix aux seniors et le traditionnel « pot de l'amitié », offert par la Municipalité au local club.



CHAMPAGNE
TAPREST-POISSONOT
& FILS

7, rue de la Lochère
10200 CHAMPIGNOL LEZ MONDEVILLE
Tél./Fax. 03 25 27 05 15 - Port. 06 81 88 28 59

ACCES
BUREAUTIQUE

Aménagement Commercialisation Conseil Et Services

- Photocopieur
- Audit
- Informatique
- Maintenance
- Audit - Vidéo

03 25 71 26 36
www.accesbureautique.fr

LA SANCEENNE (Francis Mielle)

Les lauréats de la Francis MIELLE, trempés mais contents

Le Vélo Club Sancéen a organisé dimanche 5 juin son célèbre brevet « La sanceenne ». Cette épreuve cycliste est effectuée en souvenir de l'ancien maire de la commune, Francis Mielle.

En dépit du mauvais temps et de la participation de nombreuses féminines au « Rassemblement national à Strasbourg », on a pu



constater la présence active de 96 cyclotouristes. Ils ont pu choisir le parcours de 88 km (26), ou celui de 57 km (60) ou le plus petit circuit de 30 km (10). Ces cyclos représentaient la majorité des clubs aubois. La palme de la participation par le nombre revient à l'AS Barberey St Sulpice avec 18 sociétaires et à Rosières OS au pourcentage (55% des membres du club présents).

A l'arrivée, dans les locaux de la salle Polyvalente, M. Beau, président du V.C.S, a procédé à la remise des récompenses aux participants dont un magnifique vélo, tiré au sort, offert par Jean Luc Duterme. Le traditionnel pot de l'amitié a clôturé la manifestation dans une ambiance fraternelle et enjouée.

TOURNOI DE BADMINTON A Fernand Ganne

Les samedi 30 avril et le dimanche 1 mai, s'est déroulé le 4^{ème} Tournoi de badminton organisé par la Plume Sancéenne au gymnase Ganne ;

Ce tournoi était réservé aux joueuses et joueurs des catégories suivantes : 4R-5R-6R-7D-8D-9D et promotion.

Une compétition d'excellente tenue qui a accueilli 145 inscrits, dames et messieurs. Le tournoi comportait 4 épreuves : simple dames, simple messieurs, doubles dames, doubles messieurs et doubles mixtes. Samedi était consacré aux épreuves de simples. Les participants étaient regroupés en poules de trois. Puis, les gagnants des poules se rencontraient, avec des têtes de séries protégées, par élimination directe. Dimanche se sont disputés les doubles qui ont connu un vif succès. La formule plaît beaucoup et les spectateurs, plus nombreux que samedi, l'ont plébiscitée. Il faut saluer et féliciter Loïc Morot (président de la Plume Sancéenne), et son équipe, notamment David Morgado (qui a confectionné les tableaux) et Jean marc Weinling (speaker officiel) pour cette belle manifestation sportive et conviviale.



VELO : ECHANGE FRANCO-ALLEMAND

Vendredi 1 juillet, la Municipalité de Saint-Julien-les-Villas recevait en salle de Conseil Municipal les membres du Vélo Club Sancéen et leurs correspondants allemands de Speyer, dans le cadre d'un jumelage de longue date. En effet, c'est Williams Odin qui avait établi cette relation franco-allemande dans le domaine du vélo, il y a déjà 21 ans.

Les amis allemands sont venus passer quelques jours parmi nous, et accompagnés de leurs pairs aubois, ils visiteront notre région. Puis, ils regagneront en vélo l'Allemagne, en plusieurs étapes.

Monsieur le maire a insisté sur le sport et le vélo en particulier comme symbole de paix et de réconciliation. Ils constituent un puissant facteur d'entente, d'échanges et d'amitié fraternelle.

Les membres du conseil Municipal Jeunes présents à cette réunion, ont offert une belle rose à chaque dame allemande.

Un « vin d'honneur », très animé et convivial, offert par la ville, a clôturé cette sympathique manifestation.



LA BOULE SANCEENNE LANCE SA SAISON

Samedi 19 mars, dans l'après-midi, la Boule Sanceenne a organisé sa première compétition de l'année 2016. Il s'agissait d'un concours de Doublettes mixtes, qualificatif pour les championnats régionaux que se disputeront à Epernay.

L'équipe de M. Millot, président de la Boule sanceenne, était sur place dès le matin pour préparer l'accueil des participants, et matérialiser les terrains dans le boudrome. Trente-cinq terrains ont ainsi pu être tracés pour les compétiteurs.

Le temps froid et couvert n'était pas très encourageant. Pourtant, on a enregistré l'inscription de 54 doublettes. On a pu les classer en quatorze poules de quatre équipes ou moins, pour disputer les éliminatoires. Vers 16 h 00, le premier tour était fini. Il s'agissait alors de poursuivre les éliminatoires pour retenir les TREIZE premières doublettes qui participeront aux régionaux d'Epernay.

L'accueil des participants et ami(e)s au local club était très convivial. Le local permettait aux concurrents de venir se réchauffer et se désaltérer.

Dans la soirée, on a procédé à la remise des récompenses et au traditionnel pot de l'amitié.



LA BOULE SANCEENNE A LE VENT EN POUPE

La Boule sanceenne a organisé samedi 30 avril, dans le boudrome du parc André Grimont, un concours de Triplettes qualificatif pour les championnats régionaux. Le mauvais temps, pluie et froid, a compliqué énormément la tâche des joueurs et surtout des organisateurs. Mais l'excellent timing de Raymond Millot et de son équipe, a affronté le temporel avec brio.

Il faut souligner, malgré la météo, la bonne participation. En effet, 50 triplettes étaient inscrites, soit 150 joueurs.



BASKET : TOURNOI INTERNATIONAL U20 A Saint-Julien-les-Villas

Le weekend du 24-25 et 26 juin, s'est déroulé au gymnase Ganne un tournoi international de basket organisé par le Comité de l'Aube avec la collaboration active de la fédération française.

Les équipes masculines U20 de quatre nations étaient conviées à cette manifestation sportive de haut niveau (Allemagne, Belgique, France et République Tchèque). Chacune d'entre elles, devait disputer trois matchs.

Les spectateurs aubois intéressés par le basket (environ un millier sur les trois jours), ont pu assister à deux rencontres par jour. Ils ont pu admirer les jeunes français U20 et appréhender leur niveau.

Leur participation s'est soldée par deux victoires probantes face à la république Tchèque (72 - 58) et à la Belgique (80 - 62), et par une défaite en finale contre l'équipe d'Allemagne (63 - 70).

Ce tournoi, constituait une étape dans le cadre de la préparation des jeunes français U20 à l'Euro en Suède. Elle sera suivie, fin juillet, par la participation au tournoi d'Istanbul. L'objectif est de peaufiner la forme des français et surtout, de dégager une équipe compétitive. L'ambition de l'entraîneur français Aimé Toupane, est de faire mieux qu'en 2015 (ils ont terminé 4èmes) et de monter sur le podium.

Le classement final a été le suivant : 1. Allemagne, 6 points
2. France, 4 points - 3. Belgique, 2 points - 4. Rép. Tchèque, 0 points



TENNIS : Alexandre GAJANOVIC, gagne l'édition 2016 du Tournoi Annuel du TCS

Le Tournoi annuel open organisé par le Tennis Club Sancéen a connu son épilogue le 14 juillet en début d'après-midi. Une participation à nouveau en hausse avec 132 inscrits dans les différentes catégories.

La finale masculine opposait A. Gajanovic (4/6) de l'Europe club de Reims à Valentin Carillon (4/6) du T.C. Troyes. Ils ont offert aux spectateurs présents, un premier set de qualité et très équilibré, qui s'est terminé au tie-break, 7 à 6. Par contre, dans le second set, l'expérience d'Alexandre Gajanovic, ex-sociétaire du Tennis Club Sancéen pendant des nombreuses années, s'est imposée.

Chez les filles, la victoire est revenue à Carole Garnesson (15/1), sans jouer en raison de l'indisponibilité de son adversaire Emilie Gaillot (5/6) de l'Europe Club de Reims.

Nathalie Cavallasca, présidente du T.C. Sancéen, a procédé ensuite à la remise des récompenses et des trophées offerts par la municipalité de Saint-Julien-les-Villas. Le traditionnel « pot de l'amitié » a clôturé cette sympathique manifestation sportive.

Principaux résultats :

Messieurs :

- En quarts : A. Gajanovic (4/6) bat E. Clement (15) 3/6, 7/5, 6/2
G.hoerth (15) bat C. Gendre (5/6) 6/2, 6/0
M. Goussin (5/6) bat J. Colomb (15) 6/2, 6/7, 7/5
V. Carillon (4/6) bat M. Devillard (15) 6/4, 5/7, 6/3
- Demi-finales : Gajanovic bat Hoerth 6/0, 6/1
Carillon bat Goussin 6/2, 6/3
- Finale : Gajanovic bat Carillon 7/5, 6/3

Messieurs + 35 ans

- 1/4 finales : E. Rondreux (15/3) bat L. Drouilly (15/2) 6/2, 1/6, 6/4
C. Gomes-Ferreira (15/3) bat C. Thomas (30) 6/4, 6/2
- 1/2 finales : F. Messaoudi (15/2) bat E. Rondreux 6/3, 4/6, 6/2
M. Mathieu (15/2) bat C. Gomes 6/3, 3/6, 6/2
- Finale : Mathias Mathieu bat Farid Messaoudi 1/6, 6/3, 6/3

Dames :

Finale Dames : Carole Garnesson bat Emilie Gaillot, par wo



L'ESTAC AU STADE DE LA BURIE

L'Estac est venue fouler le stade sancéen pour une rencontre de préparation préalable au championnat. En réalité, c'était la réserve de l'Estac qui évolue en CFA.

L'équipe troyenne a rencontré mercredi 24 août son homologue du Paris F.C. évoluant aussi au même niveau. Les deux équipes ont gratifié les quelques spectateurs qui garnissaient la tribune du stade d'une belle prestation. Elles ont montré un bon niveau de préparation et elles ont profité pour faire tourner l'effectif. En effet, de nombreux changements ont été effectués par les coachs pour offrir du temps de jeu à leurs protégés mais aussi pour affiner leur stratégie à l'approche du début du championnat.

La rencontre s'est terminée à l'avantage de Troyes 2 à 1. Pourtant, les parisiens menaient un à zéro à la pause.

Le staff de l'Estac et les joueurs ont apprécié la mise à disposition du stade pour cette rencontre. Les spectateurs étaient ravis d'assister à cette rencontre amicale « à domicile ».



LA GYMNASTIQUE FEMININE A L'HONNEUR

Samedi 19 mars s'est déroulé au gymnase Fernand Ganne, un championnat de gymnastique organisé par le club local des Ecureuils sous l'égide du comité départemental de la FSCF (Fédération Sportive et Culturelle de France).



Cinq clubs aubois ont participé à cette manifestation sportive : L'Union Ervytaine, L'Etoile Pontoise, les Bergeronnettes, la jeune Garde de Bar sur aube, et bien sûr, les Ecureuils Sancéennes. Chaque club présentait une équipe composée de 6 à 9 gymnastes, sachant que seules les six premières seraient évaluées et retenues pour le classement final. Les participantes devaient concourir

à quatre épreuves : à la poutre, au sol, au cheval et aux barres asymétriques.

Le matin était réservé aux poussines, et l'après-midi, ont évolué les jeunes et les aînées. Un public fourni et attentif suivait l'évolution des gymnastes, qui étaient systématiquement encouragées. Les parents et familiers des jeunes participantes, ont pu aussi photographier et filmer le passage de leurs protégés à chaque épreuve. Bien entendu, quatre jurys officiels évaluaient les prestations individuelles et collectives, par club. Cela, a permis d'établir un classement final et d'attribuer les récompenses.

FARID MESSAOUDI, VAINQUEUR DU TOURNOI INTERNE DU TENNIS CLUB SANCEEN



Comme chaque année, le Tennis Club Sanceen, a organisé son tournoi interne réservé à tous les sociétaires du club. C'est bien sûr, un tournoi homologué qui permet aux participants de gagner des points pour le classement officiel.

Une trentaine de sociétaires s'est inscrit à cette compétition, ce qui a permis d'élaborer un tableau progressif avec des têtes de série.

Ce tournoi, vient de connaître son épilogue avec la victoire surprise de Farid Messaoudi, qui a réalisé au passage deux magnifiques performances à 15/1, et à 15.

Derniers résultats :

- Demi-finales : Pierre MIGNOT (15) bat Emmanuel RONDREUX 6/2, 6/1
- Farid MESSAOUDI (15/2) bat Jean MIRAILLES 1/6, 6/2, /1
- Finale : Farid MESSAOUDI bat Pierre MIGNOT 4/6, 6/3, 6/2

LES TOURNOIS JEUNES DE LA JEUNESSE SPORTIVE SAINT JULIEN FOOTBALL

Comme chaque année, la Jeunesse Sportive organise au mois de juin ses tournois jeunes dont la renommée est maintenant bien affirmée et dépasse le cadre départemental.

En 2016, deux tournois ont été réalisés.

Le premier, réservé aux jeunes de moins 7 ans à moins 9 ans, a eu lieu le dimanche 5 juin, sous une pluie battante, qui a perturbé énormément la tâche des organisateurs, mais aussi le rôle des joueurs et de leurs proches. Plus de 200 jeunes joueurs étaient présents. Il est à souligner l'excellente participation des Sancéens puisqu'en moins de 9 ans, l'équipe 1 de la JS a gagné, et qu'en moins de 7 ans, l'équipe locale s'est classée 3^{ème}. Le dimanche 12 juin, la compétition était réservée aux jeunes de moins 11 ans jusqu'à moins 13 ans. Elle réunissait un plateau de plus 300 joueurs émanant de 29 équipes de clubs du département et des départements limitrophes. Encore une fois, la qualité de l'effectif des équipes sancéennes a été mise en évidence. En effet, les équipes de la JS ont gagné le tournoi en moins 11 ans et en moins de 13 ans. Ces résultats témoignent du bon travail accompli par les éducateurs et par tout l'encadrement de la jeunesse Sportive. Le temps, relativement clément et avec peu de pluie, a facilité le rôle des organisateurs. Ainsi, une foule très importante de spectateurs (parents, familiers et amis des joueurs) a pu assister à la manifestation et contribué à sa réussite. Il est vrai que toute l'équipe de Francis Vogel, président de la JSSTJ Football était sur le pont pour accueillir, comme il se doit, les jeunes joueurs et les spectateurs. Il faut souligner l'engouement du concours des tirs au but (penalties). En effet, 72 jeunes étaient inscrits ainsi que 29 adultes. Une haie très fournie de spectateurs a entouré le but et elle a suivi avec attention et anxiété le déroulement de la séance. Il faut féliciter l'encadrement de la jeunesse Sportive pour l'assiduité et la qualité du travail fourni tout au long de l'année, et les remercier vivement ainsi que tous les bénévoles qui oeuvrent avec discrétion et dévouement pour assurer le fonctionnement du Club.



RENDEZ-VOUS D'ETE VACANCES SPORTIVES A SAINT-JULIEN-LES-VILLAS

Comme tous les étés, des jeunes âgés de 9 à 15 ans ont pu participer aux activités de vacances proposées par le Service des Sports de la commune. 22 participants se sont inscrits pour les 2 stages de 4 jours du 07 juillet au 21 juillet. Les Educateurs territoriaux (ETAPS) de la commune ont encadré les activités au gymnase et sur la base de kayak (C.N.A). La matinée se passait au gymnase avec des sports tels que tennis de table, badminton, futsal, des jeux comme le fil d'Ariane et des exercices d'adresse et de précisions. La dernière matinée a été consacrée aux jeux d'eau très rafraichissants en cette période. Les après-midi se sont déroulés sur la Seine et les jeunes ont pu tester les différentes embarcations et pagayer à volonté pour remonter le courant assez fort à cette période. Les sit on top (bateaux par 2 ou 3 et auto videurs) ont eu le plus de succès. Les kayaks individuels et canoés sont également utilisés avec beaucoup de bonheur mais moins conviviaux. Marine, Marie et Eugénie (les plus expérimentées) ont largement contribué à la réussite des 2 stages et le Service des Sports les remercie chaleureusement. La dernière semaine de juillet était consacrée aux activités libres avec inscriptions préalable au jour le jour. Les enfants ont fait du tir à l'arc, à la sarbacane, une rando vélo tout chemin. Ils ont pu ainsi tester leur adresse et leur endurance. Pour que ces animations soient possibles, la mairie met à disposition les salles, l'encadrement, le matériel nécessaire. Le rendez-vous est donné à l'été suivant. . .

Sortie des aînés



Pour cette année 2016, le CCAS a choisi d'emmener nos aînés à la découverte de la région Franche-Comté avec une petite incursion en Suisse. Le 13 juin vers 7h nous avons pris la direction d'Arbois avec une pause petit déjeuner vers 9h très appréciée de chacun. A Arbois nous avons visité une cave où le propriétaire nous a expliqué les méthodes de vinification des vins du cru ainsi qu'une dégustation de leurs principaux vins. A l'issue de cette visite, nos aînés ont pu s'offrir quelques bouteilles !

Un « ranch » nous a accueillis pour le repas de midi, ensuite nous étions attendus à Salons les Bains pour la visite des Salines (visite très intéressante). Nous sommes repartis ensuite pour nous rendre à la source du Lison. Malgré une pluie persistante nous avons pu apprécier la beauté de ce site.

A la fin de cette première journée nous sommes arrivés à notre hôtel : l'hôtel du Lac à Malbuisson au bord du lac de Saint-Point.

Chacun ayant pris possession de sa chambre pour le séjour, rendez-vous était donné à tous pour le repas du soir.

Notre 2^{ème} jour a débuté par un réveil à 6h30 ? Après un copieux petit déjeuner, nous avons pris la route du Haut Jura, toujours sous la pluie, pour nous rendre à Genève, qui ô miracle, nous a accueilli avec le soleil.

Divisé en trois groupes, chacun a pu apprécier cette très belle ville. Le repas de midi a eu lieu sur le côté français du lac Léman où nous avons dégusté un poisson du lac : le « féra du léman ». L'après-midi s'est poursuivi par la visite libre à Yvoire, village médiéval, primé parmi les plus beaux villages de France. Le retour à notre hôtel s'est fait par la traversée du lac Léman en bateau pour rejoindre la ville de Nyons en Suisse où notre chauffeur nous attendait.



Le repas du soir avait pour thème : La fondue jurassienne. Nous avons été accueillis dans un restaurant magnifique typiquement jurassien. Pour terminer cette journée, un accordéoniste a fait danser notre petit groupe.

Après une courte nuit, nous sommes arrivés au dernier jour de notre voyage qui a commencé par la visite d'une fromagerie (fromagerie locale) et d'un tuyé (lieu où les charcuteries locales sont fumées). Ces deux visites nous ont permis de remplir nos sacs de produits régionaux.

Le dernier repas de ce voyage s'est fait à bord d'un bateau qui nous a fait naviguer sur le Doubs jusqu'au Saut du Doubs.

La beauté des paysages de cette région a ravi tout le monde.

Pendant ce séjour, une guide de la région Franche-Comté (Jaqueline dit « Jacquote ») nous a accompagnés de ses commentaires et de son savoir, ce qui nous a permis d'apprendre et apprécier d'autant plus cette belle région de France. Nous l'en remercions ainsi que notre chauffeur Daniel.

Pendant le trajet du retour une discussion s'est engagée afin de savoir quelle sera notre prochaine destination (la baie de Somme a été retenue). Des photos seront exposées lors du goûter qui aura lieu le 1^{er} décembre à la salle polyvalente (possibilité de commander des photos).





Transport de Personnes Agées

Le CCAS de la mairie de Saint-Julien-les-Villas met en place un nouveau service de transport pour effectuer le déplacement entre des points de rendez-vous bien défini et l'Intermarché (st-Julien) et entre l'Intermarché et le lieu de domicile des usagers. La personne en charge aidera les usagers à remonter leurs courses dans leurs domiciles. Cette prestation s'effectuera le mardi matin et le jeudi matin, et sera totalement gratuite.

Pour plus de renseignement ou vous inscrire, contacter LOTZ Johanna à la mairie de Saint-Julien-les-Villas au 03.25.71.79.30

Résidence de la Moline Sorties des aînés

■ Mercredi 27 juillet 2016 la résidence de la Moline a organisé une sortie au parc Nigloland. Accompagné de bénévoles et de quelques membres du personnel une quinzaine de résidents ont profité de cette belle journée pour se détendre dans les attractions et admirer ce magnifique parc. Les résidents gardent un bon souvenir de cette sortie.

■ Au mois de Juillet, les résidents de la Moline sont allés découvrir à Avirey Lingey un magnifique jardin du XVII^e siècle avec de belles allées serpentées entre les massifs de rosiers et plantes vivaces. Cette magnifique propriété présente 3 magnifiques pressoirs traditionnels du monde viticole. Les pensionnaires ont reçu un accueil chaleureux et se sont restaurés sur place et gardent un bon souvenir de cette agréable sortie.



■ Les résidents de l'Ehpad la Moline ont participé au projet « Un beau dimanche à Saint-Julien ». L'animatrice et une bénévole ont mis en place plusieurs ateliers de créativité afin que les résidents réalisent des masques pour le défilé. Les participants enthousiastes, se sont impliqués et ont montré leur savoir-faire. Ils se sont sentis valorisés puisque ces masques ont été exposés et vendus lors de la fête de la commune. Le bénéfice de la vente sera réinvesti dans l'animation.

Dans le cadre de l'euro 2016 de football, l'agence régionale de santé a encouragé les établissements à organiser des actions afin que cet événement soit marqué et reste une fête populaire. Margarida, l'animatrice, a mis en place divers ateliers : créativité, réalisation de centres de tables, banderoles, quizz, diaporama, calendrier des matchs, atelier culinaire. Une rencontre intergénérationnelle a été organisée avec l'école de foot de l'Estac au complexe Henri Terré. Pour cette occasion, les résidents ont préparé des tartes qu'ils ont partagées au goûter avec les jeunes. Des liens se sont créés et ce partenariat sera pérennisé.



Le Centre Communal d'Action Sociale organise un goûter dansant gratuit pour les aînés de plus de 70 ans habitant la commune de Saint-Julien-les-Villas,

Le jeudi 01 décembre 2016
à la salle Polyvalente de Saint-Julien-les-Villas,
de 13 H 30 à 17 H 30.

Inscription auprès du CCAS à compter de la publication. A cette occasion Monsieur le Maire, Président du Centre Communal d'Action Sociale, vous propose de retirer votre colis de Noël.

Correspondance à adresser à M. le Président
du Centre Communal d'Action Sociale

3, rue de l'Hôtel de Ville 10800 SAINT-JULIEN-LES-VILLAS
Tél : 03 25 71 79 38 - fax : 03 25 71 79 67



La Renaissance
IMPRIMEUR - EDITEUR

IMPRESSION OFFSET et NUMÉRIQUE
PETITS et GRANDS FORMATS
SUR TOUS SUPPORTS

Bureaux et ateliers : Z.I. des écrevolles - Avenue des Tirverts 10150 Pont-Sainte-Marie
Tél. 03 25 70 44 70 - Fax 03 25 70 44 99 - la-renaissance@la-renaissance.com



Naissances

Juin 2016

- 10 : Lilas **MINA**, 1 rue Bernard Pieds
 20 : Albane **COIN**, 5 Impasse Jean Jaurès
 26 : Salima **HROUGA**, 1 Villa Mon Logis

Juillet

- 14 : Paul **BERTON**, 52E, rue des Vannes
 19 : Pauline **BAILLY**, 7 rue des Philippats
 20 : Sahule **WEISS**, 3 rue de l'Hôtel de Ville
 25 : Matthieu **GURLIAT**, 6 rue Louis Blanc

Août

- 11 : Lucie **FLORENTIN**, 20 rue Edgar Degas
 12 : Lina **LAVIGNE FOURNIER**, 6 rue Georges Dheilly
 15 : Lyna **SOARES**, 10 rue de la Coopérative
 31 : Mawlonn **MELASSE**, 9 Villa Mon Logis

Septembre

- 04 : Ivryna **VELUT**, 12 Villa Mon Logis
 09 : Nedim **DIBRANI**, 1 Boulevard de Dijon
 09 : Nadim **DIBRANI**, 1 Boulevard de Dijon
 09 : Lucien **RAMBERTI**, 6 rue Edgar Degas

Toutes nos félicitations aux parents.

Décès

Juin 2016

03 : André **LAINÉ**, retraité, 85 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 13, rue René Gillet

07 : Régis **CRETIAUX**, retraité, 56 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 23 rue Henri Dunant

10 : Sergine **SABOGON épouse MOREKOISSE**, sans profession, 31 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 52 rue René Gillet

14 : Emilienne **DE LEU veuve MARCHAND**, retraitée, 93 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

18 : Claudine **DUPONT épouse GADIFFET**, retraitée, 67 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 42A, Avenue des Sapins

22 : Guy **BEBENEK**, retraité, 85 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 10, rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

23 : Andrée **HOHMANN veuve MATHIOTTE**, retraitée, 84 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 2 Impasse de l'Égalité

Juillet 2016

06 : Aimé **ARTUS**, retraité, 81 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 54 Avenue Auguste Terrenoire

16 : Jean-Claude **GÂCHÉ**, retraité, 72 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 8 Allée du Pré au Goth

21 : Colette **COUSIN épouse LAURENCEAU**, retraitée, 78 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 4 rue Edgar Degas

Août

12 : Marcel **COPPIN**, retraité, 85 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 47 rue du Petit Saint-Julien

13 : Emmanuel **BOUTON**, aide familial, 47 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 64 rue des Vannes

19 : Jean **ROUSSELOT** retraité, 90 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 117B, Avenue Michel Baroin

22 : Patrick **ABIT**, sans profession, 59 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas 52 rue René Gillet

25 : Christiane **HÉNON, épouse BROSSARD**, retraitée, 81 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 8 rue Jean Jaurès

28 : Monique **DUVAL épouse CHAUDRON**, retraitée, 83 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 113A, Avenue Michel Baroin

Mariages

Juin

♥ 25 : Nicolas **CHABELSKI**, chef d'entreprise, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 6 Impasse des Philippats et Méliissa **BRILLANT**, déléguée mandataire judiciaire, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 6 Impasse des Philippats.

♥ 25 : Carlos **GONZALEZ**, cariste, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 161, Avenue Michel Baroin et Laurence **HAMOUDI**, agent de service logistique, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas (Aube) 161 Avenue Michel Baroin.

Juillet

♥ 02 : Jonathan **OBOEUF**, cadre bancaire, domicilié à Reims (Marne) 27 B, Boulevard de la Paix et Célestin **GESP**, avocate, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 4 rue Gambetta.

♥ 09 : Rarthtanak **MIL**, comptable, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 5, rue des Canotiers et Maëlle **FARAGO**, attachée de presse, domiciliée à Lyon (9^{ème} Arrondissement) 31 Grande Rue de Vaise.

♥ 23 : Bruno **ZOUBA**, ouvrier, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 7 rue Rabelais et Valérie **BOZZOLINI**, sans profession, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 7 rue Rabelais

Septembre

♥ 03 : Gilles **CASABON**, expert comptable, domicilié à Saint-Julien-les-Villas 29 rue Paul Cézanne et Catherine **VIVIER**, fonctionnaire de police, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 29 rue Paul Cézanne.

♥ 09 : Benjamin **GOUSSARD**, plombier chauffagiste, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 8 rue des Prés Blandins et Aude **GILLIER**, gérante de société, domiciliée à Sainte-Maure (Aube) Château de Vermoise.

♥ 10 : Rogério **BORGES ALMEIDA**, dépanneur remorqueur, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 22 Avenue de la Gare et Natencia **LOURENÇO**, agent d'entretien, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 22 Avenue de la Gare.

♥ 16 : François-Dominique **WOJAS**, avocat, domicilié à Paris (18^{ème} arrondissement) 34 Boulevard de Clichy et Pauline **GOIFFARD**, orthophoniste domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 12 rue Fontenelle et résidant à Paris (18^{ème} arrondissement) 34 Boulevard de Clichy;

♥ 17 : Anthony **PARIS**, comptable, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 14B, rue de la Coopérative et Coralie **YVARS**, comptable, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 14B, rue de la Coopérative.

Toutes nos félicitations aux heureux mariés.

Septembre 2016

02 : Frédéric **NOMDEDEU**, directeur artistique, 47 ans, domicilié à Saint-Julien-les-Villas, 2 Impasse Jean Jaurès

10 : Marcelle **TABOURET veuve FÉVRIER**, retraitée, 94 ans, domiciliée à Saint-Julien-les-Villas, 10 rue de la Haute Moline, Maison de retraite la Moline

Nous présentons nos sincères condoléances à toutes les familles.



Lancement du défi “ Familles à Énergie Positive ”

Le projet en quelques mots...

Le défi « Familles à Énergie Positive » est un projet porté par le Grand Troyes, le Parc naturel régional de la Forêt d'Orient et l'Espace Info Énergie, afin de mobiliser la population de façon concrète, efficace et conviviale sur la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre et la réduction des consommations d'énergie à la maison.

Les objectifs :

- Aider les habitants à faire des économies d'énergie de façon efficace et ludique
- Réduire les émissions de gaz à effet de serre du territoire

Le principe est simple et accessible à tous : des équipes (composées d'amis, de collègues, de voisins, etc.) se regroupent pour participer à ce défi, dans le but d'économiser le plus d'énergie possible sur les consommations à la maison : chauffage, eau chaude, équipement domestique. Chaque équipe fait le pari d'atteindre au moins 8% d'économies d'énergie,

par rapport à l'hiver précédent. Le défi se base sur le progrès global des comportements des concurrents : peu importe d'où l'on part, l'essentiel est de progresser ensemble !

Pourquoi participer à ce défi ?

- Regarder de plus près ses consommations d'énergie pour faire des économies : sur les éditions précédentes, les participants économisaient en moyenne 130 € sur leurs factures d'énergie !
- Partager des conseils sur un sujet qui peut paraître compliqué lorsqu'on est seul face à ses factures !
- Agir concrètement et efficacement pour l'environnement !
- Bénéficier gratuitement des préconisations de spécialistes qui n'ont rien à vendre !
- Partager des moments agréables et utiles entre voisins, collègues ou autres !
- Être invité à des rencontres conviviales durant la période du défi !
- S'amuser en famille et éduquer les enfants sans les ennuyer !

La participation au défi n'est pas contraignante, elle consiste en 3 étapes principales :

Contactez le service Développement Durable du Grand Troyes qui vous donnera les informations nécessaires pour vous inscrire au **03 25 72 37 75** ou sur famillesaenergiepositive@grand-troyes.fr

Pendant la période du concours : adoptez quelques gestes d'économies d'énergie, discutez-en avec les membres de votre équipe et faites un relevé de vos consommations, pour mesurer les progrès réalisés. Pour vous aider, des outils seront mis à votre disposition et des conseils vous seront dispensés.

Trois moments festifs et conviviaux (fin novembre, mi-février, mi-mai) vous seront proposés, durant le projet, pour échanger tous ensemble sur les résultats de « Familles à Énergie Positive » et les petites astuces de chacun.



La conspiration de Noël



Le coq avait réussi ce tour de force : réunir toute la basse-cour dans le poulailler ...

Ce fut très compliqué ... au début, les poules restaient dans leur carré, à gratter la terre, l'air absent à tout ce qui se passait autour d'elles ; les oies, elles, le regardaient de haut sans répondre à sa demande et les pintades, bien trop occupées à soigner leur petite personne, l'envoyèrent « sur les roses ». D'un geste impératif, dinde et dindon lui interdirent d'ouvrir le bec ... Il n'y a que les canards qui semblaient à l'écoute ...

Mais petit à petit, à force de ténacité, d'expliquer et de réexpliquer qu'il fallait s'unir il y est arrivé !

Et c'est pourquoi quelques jours avant Noël eut lieu cette assemblée extraordinaire.

Le coq prit la parole :

- Noël approche et comme vous le savez l'un de nous sera sacrifié et trônera bien rôti sur la table de fête !

Puis d'un ton convaincant, il ajouta :

- Défendons-nous ! Défendons nos vies afin d'en profiter pleinement !

- Mais que faire ? gémit une jeune oie

- Nous pourrions nous enfuir ... répondit de sa

voix caverneuse une dinde dodue ...

- Et qui nous nourrira ? caqueta une grosse poule en ébouriffant ses plumes.

- Nous trouverons notre nourriture dans la nature, argumenta un canard en se dandinant, moi je mange tout ce que je trouve !

- Toi peut-être, mais pas tout le monde ! fit remarquer d'un air un peu pincé une pintade qui tentait de poser ses pattes dans l'endroit le plus propre.

Elle ajouta :

- Oui, parce que si c'est pour mourir de faim dehors il vaut mieux rester là ... Surtout que l'on a qu'une chance sur ... combien est-on ?

Elle fit un rapide calcul ... un coq, six poules, une dinde et un dindon, quatre canards, trois oies et quatre pintades ...

- On a tous une chance sur vingt ... de finir au four ! mais pour nous les pintades, notre petite taille nous vaudra d'y passer par deux ... finit-elle en baissant la voix.

- On ne peut rien faire, c'est notre destin ... ! pleura la jeune oie fataliste.

- Tout problème a une solution ! annonça le coq en y ajoutant un cocorico sonore.

Un grand silence se fit. Un hullement troubla leur réflexion ...

- Le hibou est revenu ! s'écria la jeune oie avec une certaine joie.

Elle ajouta :

- Il pourrait peut-être nous aider ... !

Tout le monde prêtait des pouvoirs à ce hibou qui revenait périodiquement au mois de décembre.

- Après tout, on peut toujours essayer ... J'irai le voir... Aller dormir maintenant dit le coq.

Il rencontra le hibou le lendemain soir par une jolie nuit étoilée et une lune qui souriait ... Quelle recette fut concoctée la nuit de Noël dans cette ferme ?... Il n'y a que le coq et le hibou à le savoir ... Toujours est-il que sur la table du réveillon aucun volatile ne faisait partie du menu ... Vous vous demandez comment ce fut possible ? Et bien, je ne peux pas vous le dire, c'est un secret de hibou ... !

Et, depuis son arbre préféré, il put entendre un incroyable concert de poulailler ! Caquètements, gloussements se mêlaient aux coin-coin et cocorico ! Ce fut une soirée mémorable !

Marie-Françoise Moreau

17 et 18 décembre 2016

de 10h à 21h (samedi)
de 10h à 18h (dimanche)
Salle polyvalente



Marché de Noël

Entrée gratuite

- Nombreux exposants
- Restauration sur place
- Animations pour petits et grands (calèche avec Père Noël, heure du conte, petits spectacles, manège enfantin).



Organisé par la municipalité de Saint-Julien-les-Villas